

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE—RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 30 SEPTEMBRE 1876

No. 19

MONTREAL, 30 SEPTEMBRE 1876

Nous avons dans l'avenir une foi raisonnée ; les événements se précipitent dans le Canada comme ils l'ont fait dans tous les autres pays à la veille des grandes métamorphoses sociales. Il n'est pas nécessaire pour cela que tout un peuple se réveille, examine et se rende compte ; il suffit qu'il ait beaucoup souffert, il suffit que les hommes d'élite qui en font partie aient la détermination de le conduire dans la voie nouvelle, convaincus que cette voie est la bonne et que leur cause est juste. Il suffit d'avoir confiance, de savoir où l'on va et de s'y élancer, libre de toutes les attaches, de toutes les étreintes du passé.

Nous avons à nous débattre au milieu d'un état de choses absolument fictif ; tout est empreint de mensonge chez nous, parce qu'en premier lieu, l'éducation, qui est la base, est ce qu'il y a de plus faux, de plus systématiquement détourné ; la plaie de l'hypocrisie a atteint toutes les conditions, et, osons le dire, se glisse à peu près dans tous les actes ; l'honnêteté et le patriotisme ont disparu de la politique, et dans les relations la confiance mutuelle est presque éteinte ; voilà le résultat auquel a conduit depuis un quart de siècle le système de duperies et de falsifications qui s'est imposé à la volonté et à l'intelligence, en aveuglant l'une et en comprimant absolument l'autre.

Eh bien ! la compression a été trop forte ; voilà pourquoi la réaction est plus rapide que les esprits les plus avancés eussent pu le croire. Depuis moins de douze ans, la province de Québec est entraînée dans un courant d'idées tout nouveau ; ça été pour ainsi dire malgré elle, et son effort intellectuel y a été pour peu de chose ; elle doit ce bonheur inattendu à ceux-là mêmes qui auraient tout fait pour l'empêcher, aux excès de la presse ultramontaine et aux violences de toute sorte exercées au nom d'une autorité qui se prétend souveraine en toutes choses. D'un autre côté, le développement extraordinaire du monde matériel, en rendant les communications beaucoup plus faciles et plus rapides, en portant dans tous les pays de la terre la connaissance presque immédiate des faits contemporains avec leur appréciation par les plus grands esprits du siècle, a été

pour une large part dans le réveil des intelligences canadiennes. La nouvelle génération a été comme obligée d'apprendre bien des choses, au jour le jour, de se saisir des faits aussi vite qu'ils se produisaient, et, dans ce mouvement rapide d'événements et d'idées, elle n'a pu résister à l'influence du contact, à l'empire de l'exemple et de la comparaison avec les nations étrangères. Ce n'est pas théoriquement, c'est pratiquement qu'elle s'est éclairée, et sa philosophie est toute expérimentale ; le spectacle du monde moderne, tel qu'il est élaboré depuis un siècle, lui en a appris bien plus que l'étude souvent stérile de la vieille métaphysique. Aussi bon nombre de jeunes gens de la génération actuelle, les mieux organisés et les plus forts, ont-ils échappé à l'absorption qui les menaçait de toutes parts. C'est sur eux que nous allons compter surtout pour l'œuvre entreprise par nous il y a quelques mois ; le *Réveil* trouvera la sympathique et ardente jeunesse lui offrant son concours sans compter et sans se lasser. Ce n'est pas en vain qu'il lui a fait appel, et déjà quelques uns ont répondu, comme on peut le voir par la lettre que nous reproduisons plus bas, et qui est l'expression de plusieurs volontés réunies. L'auteur de cette lettre peut être convaincu que nous essaierons de faire du *Réveil* une école où la génération actuelle pourra se former à la discussion sérieuse des questions sociales ; l'heure est venue où ces questions doivent nous intéresser aussi bien que les autres peuples, et les canadiens doivent se convaincre de suite qu'ils ne peuvent se soustraire à leur part de devoirs et à leur contribution au progrès général.

Que la jeunesse comprenne d'abord qu'elle doit s'affranchir de tout servage politique ; le fléau du Canada, de même que des Etats-Unis, ce sont les *politiciens* ; à leur remorque on n'arrive qu'à se diminuer soi-même et à perdre toute aspiration généreuse ; on ne voit que le biais des choses ; le parti fait perdre de vue le principe, et l'on est emporté sur une pente qui ne mène souvent qu'au sacrifice des idées les plus chères sans compensation pour les espérances ambitieuses. Que la jeunesse étudie surtout ; le travail est la loi suprême, l'heureuse nécessité imposée aux hommes, et l'étude en est la forme la plus élevée en même temps que la plus utile.

Que la jeunesse encore ait confiance en elle-même, qu'elle ait l'orgueil de s'affirmer. S'affirmer! voilà ce qui manque à notre race; et qui peut mieux le faire que les jeunes? Soyons certains d'une chose, c'est que dans un pays où toutes les vertus enseignées sont plus ou moins des variétés de l'humilité et de la soumission, il ne saurait exister de vrai patriotisme; on devient trop détaché de soi, de son pays, et de la terre en général; aujourd'hui, il nous faut un peu d'orgueil pour nous régénérer.

Voici la lettre à laquelle nous faisons allusion dans le cours de cet article:

Montréal, 18 Septembre 1876.

Au Rédacteur en-chef du *Réveil*,

Monsieur,

Lecteur assidu de votre journal, j'ai salué avec joie, avec transport, votre réponse à la circulaire de l'Archevêque de Québec.

Vous avez mis votre espoir dans la jeunesse, monsieur le rédacteur, eh bien! vous ne serez point déçu. La jeunesse! oui, elle comprend vos idées, elle partage vos sentiments. Nous, jeunes gens, nous ne relevons de personne; l'ambition sordide ne nous dévore pas; notre cœur est libre. Nous ne cherchons pas à parvenir aux charges lucratives, à recaler le pouvoir pour régner à la place de nos adversaires. Nous ne sommes pas prêts à plier humblement l'échine devant le premier venu, parce qu'il a une robe noire et un collet romain, à abdiquer notre raison; nous ne voulons point nous laisser dépouiller de nos droits politiques, de ces droits couquis par nos patriotes ancêtres.

Nous, les jeunes, nous voulons être libres. Notre pays est corrompu, notre nationalité flétrie, notre religion, la proie d'hypocrites ou de fanatiques. Nos collèges servent de refuge aux préjugés; l'éducation qui s'y donne est tronquée, plus qu'imparfaite et viciée de mille manières. Nos lois n'ont plus de valeur, de sanction dès qu'il s'agit des prêtres. Un ecclésiastique se rendant coupable de délits graves, ne peut être atteint, et au dix-neuvième siècle, la presse, cette gardienne éternelle des libertés populaires, est enchaînée et n'a même plus de voix à faire entendre, pendant que le peuple est plongé dans la plus profonde ignorance.

Voilà où nous en sommes, voilà les maux qu'il faut combattre et détruire. La tâche est grande, gigantesque; elle le serait trop pour nos jeunes bras, si nous n'espérons l'aide de ceux qui nous ont précédés; mais l'avenir est à nous; le droit, la justice sont pour nous, et qui pourra nous résister quand nous voudrons?

La jeunesse est l'espoir du pays, et elle ne faiblira pas à sa mission. La lutte sera longue, mais la victoire nous restera. Pendant trois siècles la France a subi toutes les iniquités sans pouvoir obtenir réparation, mais un jour la tempête a éclaté, la foudre est tombée, le flot a rompu la digue, et le peuple en courroux broya sous son talon mille ans de tyrannie.

Nous n'avons pas d'organe, *Le Réveil* sera le nôtre. Dans les colonnes de votre journal nous serons certains de trouver l'étude approfondie des grandes questions du jour, une discussion libre, franche et loyale.

Oui, loyale! J'ai applaudi à votre réponse énergique, mais la lettre de votre adversaire placée en tête de votre journal est une preuve nouvelle que vous ne craignez rien, que vous n'avez point peur de la discussion.

Un moment, j'ai cru que le *National*, que l'*Événement* prendrait votre défense, mais non, pas un mot, pas une ligne.

Vous l'avez bien dit, pas un journal qui a reproduit l'accusation portée contre vous, ne publiera votre défense. Mais espérez; le temps n'est pas éloigné où tout cela changera, où la voix du vrai patriotisme se fera entendre malgré les clameurs hypocrites et les cris de fureur des Tartuffes de toutes les catégories. Continuez à être le défenseur ferme et intrépide des vrais principes sociaux, à combattre, sans trêve ni merci, les abus partout où ils se glisseront. Si nos pères refusent ou craignent d'encourager votre œuvre, nous, la jeunesse, nous ne vous ferons pas défaut.

PAUL G. MARTINEAU.

UN HORS-D'ŒUVRE

La *Minerve*, l'un de ces journaux qui ont organisé une espèce de conspiration du silence contre le *Réveil* et n'en ont jamais parlé autrement que pour insinuer, dans des entrefilets perfides, qu'il est soudoyé par des méthodistes,—vieit de rompre son mutisme et de nous lancer à la tête un hors-d'œuvre de trois colonnes, rempli de divagations et de non-sens. Ce qui a excité l'ire de la vieille déesse et l'a fait sortir des gonds, c'est que nous avons pris la liberté grande de taxer d'hypocrisie la presse conservatrice. Cette imputation lui ayant été droit au cœur, elle a pris la détermination d'en finir avec nous et de nous éreinter une fois pour toutes. En conséquence, elle a donné mission à un *fort en thème*, attaché depuis peu à sa rédaction, un jeune homme élevé à l'école théocratique des De Maistre et des Veillot, de nous occire bel et bien. Disons-le, de suite, il s'est acquitté de sa tâche avec succès. Comme il s'agissait moins de raisonner serré et logiquement que de déplacer la question, il a commencé hardiment par battre la campagne en lançant la phrase suivante: "Nous aurions préféré ne pas intervenir dans cette affaire, mais le *Réveil* ayant directement mis en cause la presse conservatrice en la taxant d'hypocrisie, parcequ'elle a le malheur de repudier ses idées en matière d'éducation, de science sociale et de foi, force nous est de répondre à cette provocation et de repousser la calomnie, qui s'attaque à tout un parti."

Non, vous le savez bien, messieurs de *La Minerve* et du *Canadien*, ce n'est pas parceque vous ne partagez pas certaines de nos idées, en matière d'éducation et de science sociale, que nous vous taxons d'hypocrisie. Nous vous appelons des hypocrites, parce qu'après avoir combattu avec vigueur, en 1872, sous les ordres de Sir Georges, les prétentions et les doctrines anti-constitutionnelles des programmistes, vous vous êtes, une fois tombés du pouvoir, jetés dans les bras du *Nouveau-Monde* et du *Franco-Parleur*. Et dans quel but avez-vous effectué cette volte-face? C'est facile à deviner. Vous l'avez fait dans l'unique but de faire servir l'influence de la secte programmatiste à des fins politiques. Oui, voilà pourquoi, messieurs de la *Minerve* et du *Canadien*, vous vous êtes constitués, depuis deux ou trois ans, les adulateurs de cette portion du clergé, qui voudrait confisquer à son profit nos libertés publiques et fausser l'action du corps électoral. Vous avez dit, en 1874, aux Lamarche, aux Luigi, aux Desjardins et aux Desilets: "Faites nous élire, donnez-nous le pouvoir, les honneurs, les dignités, les places, les émoluments et nous vous laisserons prendre, nous vous donnerons en échange tout ce que vous demanderez." Et, depuis lors, changeant prestement de ligne de conduite et de langage, pour vous conformer aux conditions du marché que vous veniez de conclure avec les chefs programmistes, vous vous êtes mis à crier à la persécution, à la tyrannie, chaque fois que des hommes politiques animés d'intentions patriotiques, ont essayé d'empêcher le clergé d'envahir un domaine qui ne lui appartient, en aucune façon. Après avoir donné le signal de la résistance aux empiètements du clergé et vous être opposés à ses tentatives d'envahissement sur l'ordre civil, vous voilà maintenant à l'encourager dans ses usurpations de pouvoir et ses abus d'autorité; vous voilà proclamant, à son de trompe, qu'il a tous les droits et qu'il est juste et légitime qu'il ait la haute-main tant sur le domaine temporel que spirituel. Il n'y a que des hypocrites qui

puissent se conduire de la sorte et tenir un pareil langage. Et, il était parfaitement inutile de remonter au déluge et de parler de tout, excepté de ce qui était en question, pour essayer de donner le change au public intelligent. Vos cafardises ne trompent plus personne. Votre religion, on la connaît, c'est celle du *Veau-d'or*; votre morale, c'est celle de l'intérêt *bien entendu*. Comprenez-vous maintenant, pourquoi nous vous taxons d'hypocrisie, vous et vos chefs ?

Nous ne perdrons certainement pas notre temps à suivre l'écolier de la *Minerve* dans ses excursions sur le terrain historique, pour essayer de prouver, quoi ? Ce que personne ne conteste, à savoir, que l'Eglise, durant certaines périodes du moyen âge, a pu rendre des services à la civilisation. Le *Réveil* n'a jamais attaqué l'Eglise sous ce rapport-là ; et, il faut avoir toute l'extravagance d'imagination d'un Don Quichotte pour prendre ainsi plaisir à créer des fantômes, afin de se donner la gloire de les combattre. L'article de la *Minerve* n'est rien autre chose qu'une piètre amplification d'écolier, qui porte complètement à faux, car elle ne réfute pas, quoiqu'en puisse dire, un seul argument de la réponse de M. Buies à l'archevêque de Québec. Cependant, il y a une chose que nous condescenderons à relever, parcequ'elle est de nature à bien mettre en lumière l'ignorance ou la mauvaise foi de l'auteur de ces trois fameuses colonnes de verbiage. "On connaît, dit-il, la perversité des principes que le *Réveil* s'étudie à répandre et les maux infinis qu'ils ont développés chez les nations, qui ont eu la folie de les adopter pour règle générale de conduite..... Si donc le *Réveil* tient à rester dans l'arène, comme il s'en vante, il ne le pourra qu'en modifiant de fond en comble son programme, qui n'est que l'écho affaibli de la *Déclaration des droits de l'homme*.".....

Ah ! le *Réveil* a pour programme les principes contenus dans la *Déclaration des droits de l'homme*, et vous prétendez que nous soutenons des doctrines perverses et subversives. Savez-vous une chose, savez-vous qu'en vous attaquant aux principes contenus dans cette *Déclaration*, c'est vous qui émettez des théories révolutionnaires et subversives de nos institutions politiques existantes ? En effet, qu'on lise ce monument de patriotisme et de civisme, et l'on verra qu'il n'y a pas un seul principe d'énoncé, dans ce résumé des droits du citoyen, qui ne soit inscrit dans notre constitution et ne constitue aussi une sauvegarde de notre nationalité. Certes, le *Réveil* ne craint pas de reconnaître et d'avouer qu'il professe en politique les idées émises dans ce célèbre document, qui a jeté les bases d'un nouvel ordre de choses pour l'humanité. Sans doute que l'écrivain antédiluvien de la *Minerve* n'a jamais pris la peine de lire, ni de méditer cette *Déclaration*, et qu'il en parle, comme de beaucoup d'autres choses sur lesquelles il se mêle de discuter, c'est-à-dire seulement parcequ'il aura lu dans *L'Univers* ou dans De Maistre que cette *Déclaration* était une chose abominable ; car, s'il l'avait lue et méditée, il en serait venu à la conclusion que ce monument de patriotisme et de sagesse de l'assemblée constituante ne contient rien de pernicieux et d'anti-social, mais qu'au contraire, c'est là le *credo* politique que doit savoir par cœur tout citoyen d'un pays libre. Afin de faire voir à nos lecteurs jusqu'à quel point notre avancé est exact, et aussi pour démasquer les fourbes ou les ignorants qui portent des accusations à tort et à travers, nous allons transcrire ci-après ce document dans toute son intégrité, sans en retrancher un mot, ni une syllabe. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* sert de préambule à la

constitution française de 1791, qui fut arrêtée par la Constituante le 3 Sept. 1791, acceptée par le roi Louis XIV, le 13 Sept. 1791 et jurée par lui le 14 du même mois. Voici ce document :

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Art. 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

5. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen, appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

8. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires ; et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sans à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

12. La garantie des droits de l'homme et du citoyen, nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

14. Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la qualité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

15. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

16. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. — (A. F. Tenlet—Les Codes.)

Le voilà ce document que le corinthien de la *Minerve* représente comme contenant des principes pervers et des doctrines funestes. Cependant, on le voit, il ne contient aucun principe que tout vrai citoyen éclairé sur ses devoirs veuille répudier. De plus, nous

le répétons, notre Constitution s'appuie précisément sur ces mêmes principes. En attaquant cette Déclaration on s'ape, par conséquent, les bases du régime politique qui nous gouverne. La *Minerve* ne pourra jamais, nous l'en défions expressément, citer un seul mot de ce document qui soit attentatoire à la morale, à la religion et à une saine politique. Et, malgré cela, on a le front d'affirmer qu'en soutenant les idées et les doctrines que nous venons de lire, nous professons des théories malsaines et dangereuses. Quelle ignorance ou quelle mauvaise foi!

Le fort en thème de la *Minerve* clôt son grotesque hors-d'œuvre par la boutade suivante: "Nous terminons ces observations en lui représentant que nous, catholiques convaincus, nous formons ici l'immense majorité des citoyens, et que contrairement à ce qui se voit en France, par exemple, c'est aux fils de Voltaire a reculer devant nous!"

Ah! bah; prenez un peu votre temps. Il vous faudrait arrêter le soleil encore une fois pour voir cela. Mais aujourd'hui, malheureusement, c'est la terre qui tourne, et les *fils des croisés* ont dû l'apprendre, quoiqu'à regret. Du reste, laissons-là la race et la parenté. Nous ne reconnaissons pas de maître dans l'appréciation et la défense de nos droits, et la paternité de nos idées est collective; nous ne les empruntons à aucun homme seul, quelque grand qu'il soit et nous avons puisé partout ce qui les forme, pourvu que la source en fût saine et jaillit de la vérité historique et scientifique. Dans tous les cas, soyez bien convaincus d'une chose, c'est que nous, de quelque nom qu'il vous plaise de nous appeler, nous ne reculerons pas devant les batards de Veuillot!

ARISTIDES PICHE.

M. Barthe envoie, à l'*Evénement* de Québec, une longue correspondance pour répondre à notre entre-filet du 16 courant à son adresse. Quant il s'agit de répondre au *Béveil* le rédacteur de la *Gazette de Sorel* croit que les colonnes de sa petite feuille ne suffisent pas, et qu'il lui faut quinze jours de réflexion avant de risquer un semblant de réponse. M. Barthe débute par dire qu'ayant pris une vacance de quelques jours, il en a profité pour faire un petit voyage à Philadelphie et que c'est pendant cette absence que nous avons publié notre entre-filet. Le cher homme s'imagine-t-il, par hasard, qu'il nous occupe et que nous sommes à l'affût de ses départs et de ses arrivées? Si nous avons pris la peine de répondre quelques mots aux grossières invectives et aux plates insultes à notre adresse dont il a empli son journal pendant deux mois, sans provocation ni raison, c'est parceque, las de cette taquinerie de moucheron, nous avons cru pouvoir le mettre à sa place en trois lignes. Mais tous les serviles sont effrontés, et l'on en a une preuve de plus dans l'audace que M. Barthe a d'écrire une lettre publique pour se plaindre d'avoir été attaqué en son absence, quand, un ou deux jours après que l'entre-filet qui le concerne eût paru dans le *Réveil*, il nous envoyait un télégramme non affranchi pour nous menacer d'une action en libelle. Cet autre trait donne encore la mesure de l'homme. Il faut que M. Barthe soit terriblement pressé dans ses voyages pour n'avoir pas le temps de payer un télégramme qui le concerne uniquement, et de plus un télégramme injurieux, s'imaginant par là sans doute donner le change à son public de Sorel, ou bien de nous en imposer. Mais ce genre différent

d'*extorsion*, pour lequel nous ne l'appellerons pas devant le Barreau, même de Sorel, non-seulement ne nous a pas causé d'alarme, mais n'a fait que donner un trouble inutile aux petits porteurs qui, seuls, paient les frais de ces cyniques insolences.

Nous pensions que c'était tout, mais M. Barthe a encore le toupet d'annoncer publiquement qu'il a donné ordre à un avocat de poursuivre le propriétaire apparent du *Réveil* pour libelle atrocé!!

M. Barthe, qui devine tout, a trouvé qu'un propriétaire de journal pouvait être apparent à peu près comme ses transactions à lui; mais c'est l'adjectif atroce qui nous fait frémir. Heureusement que nous en sommes quitte pour cela, que nous n'avons pas reçu la moindre lettre d'aucun avocat connu et que si ce célèbre procès doit voir le jour, M. Barthe, espérons-le, paiera mieux ses mémoires de frais à nos avocats que ses télégrammes. D'ailleurs, le rédacteur de la *Gazette de Sorel* se charge lui-même de nous donner absolument raison dans sa longue correspondance. Car, après avoir expliqué, à sa manière, ses transactions avec son beaufrère, voici l'aveu qu'il fait:

" Sous ces circonstances, M. E. Hudon, fils, l'ami de M. Boyer, que je n'avais jamais vu lorsque je signai l'écrit ci-dessus, que je n'ai jamais revu depuis, et auquel je n'ai donné d'autre garantie que le reçu ci-dessus, porta plainte contre moi devant le barreau....."

Eh! bien, voilà tout ce que nous avons dit, nous avons rapporté qu'il y avait une plainte de portée contre vous devant le barreau. Vous reconnaissez que c'est vrai, et c'est pour dire la vérité que vous mettez les avocats à nos troussees, que vous nous menacez d'une poursuite! Allons donc! Il faut que vous ayez aussi peu de cervelle sur les épaules que d'effronterie et de grossièreté dans vos actes. Ne comprenez-vous pas que vous devriez vous tenir coi et ne pas souffler mot. Evidemment le ramollissement continue à faire de terribles ravages chez vous.

La *Minerve* tient avant tout à ce qu'il y ait foule énorme à notre enterrement. Elle ne peut plus parler du *Réveil* sans le faire mourir chaque fois. Voilà au moins des funérailles qui auront été annoncées d'avance. Et dire que tout cela n'est qu'une pure spéculation! La *Minerve* veut s'assurer l'impression de nos lettres de faire part lorsque le moment fatal sera arrivé, lorsque nous aurons épuisé le gros montant des souscriptions méthodistes, moins les frais d'enterrement et les impressions nécessaires.

M. DE MOLINARI SUR LE CANADA

Nos échanges de France nous apportent la série d'articles que M. de Molinari, écrivain du *Journal des Débats*, vient de publier sur le Canada, qu'il a visité dans le cours de l'été. Comme ces articles sont fort intéressants et très-variés, qu'ils donnent un aperçu des institutions, des mœurs, des usages, de la vie tant intellectuelle que matérielle de nos compatriotes, en un mot, de l'état politique et social du pays, nous croyons devoir les reproduire en entier. Nos lecteurs trouveront dans cet écrit de nombreux sujets de réflexion, outre qu'ils auront le plaisir de se voir peints par une plume sympathique, mais impartiale. L'auteur, après une tournée faite aux Etats-Unis, arrive

dans la province d'Ontario, et c'est à cet endroit de son voyage que nous prenons la liberté de le présenter aux lecteurs du *Réveil* :

Le lendemain matin 27 juillet, je prends le train de Lewiston, petit port situé sur le lac Ontario, à l'embouchure du Niagara. Deux forteresses peu habitées, le Niagara sur la rive américaine et le Mossasanga sur la rive canadienne, défendent l'entrée du fleuve. Nous nous embarquons à Lewiston sur un petit bateau de la Compagnie Richelieu and Ontario, qui nous transporte en quelques heures à Toronto, sur la rive opposée du lac. A Toronto nous passons à bord du *Corsican*, un steamer grand format, avec un vaste salon dans toute sa longueur et deux rangées de cabines superposées. Mais ces cabines, je ne devais les connaître que de réputation. Quoique mon billet circulaire me conférait tous les droits possibles, on me demande 4 dollars pour une cabine. Je m'explique un peu plus tard l'élévation par trop escarpée de ce chiffre en apprenant que la Compagnie Richelieu and Ontario possède le monopole de fait, sinon de droit, de la traversée du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Je refuse avec énergie de me soumettre à cette exaction, et je me rabats sur le souper, qui est inscrit en toutes lettres sur mon ticket. Mais c'est ici qu'il s'agit de déployer une activité surhumaine. Une escouade de garçons dépose sur la table des jambons et d'énormes pièces de bœuf, puis disparaît comme dans une trappe. Il faut pratiquer la maxime américaine, *help yourself*, autrement dit, découper et se servir soi-même. Pendant une demi-heure on ne voit par dessus la table que des bras allongés à droite et à gauche, comme dans le tableau de l'*Enlèvement des Sabines* de David. Mais les plats du *Corsican* sont plus difficiles à élever que les Sabines, il y a trop de Sabins ! Je m'étends avec mélancolie dans un fauteuil et j'ai soin de me réveiller pour jouir du spectacle pittoresque des Mille-Iles, *Thousand Islands*, qu'aucun Sabin, du moins, ne me disputera. Les Mille Iles sont, comme leurs noms l'indiquent, un massif d'îles et d'îlots, — il y en a de toutes les grandeurs, — et elles sont agréablement couvertes de verdure et de bouquets d'arbres. On navigue dans les canaux sinueux qui les séparent, depuis Kingston, à l'origine du majestueux Saint-Laurent, jusqu'à Prescott, où son cours se dégage et où il s'évase en forme de lac. A vrai dire, le Saint-Laurent n'est autre chose qu'une série de lacs, d'une largeur de 5 à 10 kilomètres, qui se rétrécissent çà et là en formant des rapides. Nous avions à bord les commissionnaires des deux hôtels rivaux de Montréal, le Saint-Lawrence (Saint-Laurent) et Ottawa. Chaque fois que le *Corsican* franchit les remous tumultueux d'un rapide, l'un d'eux prend la parole, au grand mécontentement de son concurrent, pour expliquer au public ce que c'est qu'un rapide, et combien les rapides du Saint-Laurent l'emportent sur tous les autres rapides. Ce speech humoristique se termine invariablement par un éloge consciencieux de l'hôtel Ottawa ou de Saint-Lawrence. Ce boniment à l'américaine obtient, ai-je besoin de le dire ? le plus vif succès ; mais l'Ottawa, représenté par un gros garçon imberbe, à la face réjouie et à la façon dénuée, qui pourrait bien faire plus tard un *politicien* distingué, remporte décidément la palme. Le Saint-Lawrence, distancé, finit par le laisser maître de la place, et l'heureux vainqueur remplit son carnet des noms des voyageurs qui son éloquence a décidés à opter pour *Ottawa Hotel*. Le dernier rapide, situé à quelques milles de Montréal, entre le village français de Lachine et le village indien de Caughnawaga, est le seul qui nous rappelle sérieusement les rapides du Niagara. Un pilote indien plus ou moins authentique arrive dans une petite barque pour diriger le *Corsican* au milieu des écueils. Un coup de barre donné de travers, et nous voilà à vau l'eau. Heureusement notre pilote, Indien ou non, connaît ses rapides mieux encore que l'orateur de l'hôtel d'Ottawa : il dirige d'une main sûre le navire au milieu des brisants, et nous ne tardons pas à apercevoir en travers du fleuve une longue ligne grisâtre. C'est le célèbre pont Victoria, le plus long de l'Amérique, et probablement du monde entier. Avec ses deux culées, ils mesure pas moins de 1 mille $\frac{3}{4}$ (2 kilomètres $\frac{1}{2}$), la distance de la place de la Concorde au bois de Boulogne. Ses vingt-quatre arches reposent sur d'énormes piliers en pierre, solidement défendus par des brise-glaces contre les terribles débâcles du fleuve. N'oublions pas que le Canada a sept mois d'hiver, qu'il y a neige et qu'il y gèle comme à Saint-Petersbourg et à Moscou, tandis qu'en été il y fait chaud comme aux Antilles. Le pont Victoria traversé, nous avons devant les yeux le panorama de Montréal.

Montréal, le port principal du Canada, est une jolie ville de 140,000 habitants : 75,000 Français et 65,000 Anglais, qui s'étend

entre le fleuve, large en cet endroit de 2 à 3 kilomètres, et un énorme mamelon boisé dont on a fait un parc. Elle est divisée en deux comme par la lame d'un couteau : à l'ouest, c'est la partie anglaise ; à l'est, c'est la partie française. Les deux populations, quoique vivant en très bon accord, ne se mêlent guère. On ne cite pas dix Canadiens français qui fréquentent la société et les clubs anglais. Pour être véridique, c'est la population anglaise, composée en presque totalité de banquiers, d'industriels et de négociants, qui tient le haut du pavé. Elle a l'esprit d'entreprise et les capitaux, sans parler de l'éducation pratique qui développe l'instinct des affaires. A peine débarqué, j'entends formuler les plaintes les plus vives contre l'instruction exclusivement classique que s'obstine à donner le clergé, maître de l'éducation, et qui n'est propre, me dit-on, qu'à former des prêtres, des avocats et des notaires. Mais laissons pour le moment de côté ces questions brûtantes et allons visiter la ville. En face de moi s'élève une statue en bronze, protégée par deux vieux canons. L'inscription gravée sur le socle m'apprend que c'est la statue de Nelson, duc de Brouté. Duc de Brouté ! qui connaît le duc de Brouté ? Nelson, à la bonne heure ! et les dernières paroles de cet Anglais de la vieille roche : " L'Angleterre attend de vous que chacun fasse son devoir ! " sont bien placées sur le socle. Ah ! voici enfin des enseignes française et des noms français. Voici l'écusson de MM. Larivière et Pressier, deux avocats associés, et celui de MM. Jetté, Beïque et Choquet, associés à trois ; voici l'enseigne de M. Armand Pauzé, *meublier*, dans la rue Saint-Vincent ; l'enseigne de M. Lafortune et Goderre, maison de sciage, et de Mlle. Haquette, modiste, qui estampe et qui brode dans la rue Notre Dame. Entre parenthèses, du côté français, toutes les rues sont baptisées de noms de saints ou de saintes, tandis que du côté anglais on les a placées sous le patronage des anciens gouverneurs. Voici enfin sur un déballage de confectons, une pancarte en pur franco-américain : " Pas de blagues ! C'est le temps maintenant ou jamais d'acheter des marchandises pour la moitié de leur valeur. N'oubliez pas que c'est l'achat de deux stocks de banqueroute ! " Que voulez vous ? Nous sommes à deux pas de la frontière des Etats Unis. Mais je suis fatigué. Je rentre à l'hôtel, où l'on me demande obligeamment si je suis bien et si j'ai fait une bonne *marche* (promenade) ; et comme je veux prendre ma clef, on me prie de ne pas me donner ce *trouble*. Hum ! si l'on enseignait aux bons Canadiens un peu moins de grec et de latin, et un peu plus de français !

Presque aussi étendu que les Etats-Unis, mais ne possédant encore qu'une population de 4 à 5 millions d'habitans concentrés à l'est et au midi dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard, le Canada forme une Confédération nominale dépendante de l'Angleterre, mais, en réalité, parfaitement maîtresse de ses destinées. La reine se borne à nommer le gouverneur général, qui est actuellement l'aimable et populaire lord Dufferin, auquel le Canada paie 50,000 piastres (250,000 fr.) d'appointemens, et le gouvernement anglais entretient à ses frais une garnison de 2,000 hommes à Halifax. Voilà tout ! Outre ces 2,000 hommes, le Canada possède des milices que je n'ai pas vues, mais qui ont, à ce qu'on m'assure, un air de parenté avec feu notre garde nationale, et quelques centaines d'agens de police. Cela suffit à garantir sa sécurité, que personne, au surplus, ne s'avise de menacer. Le siège du gouvernement fédéral, du Dominion, comme on le nomme, est dans la ville neuve d'Ottawa. Il y a un Sénat de 72 membres pris dans chaque division (les provinces se partagent en divisions, les divisions en comtés, les comtés en paroisses ou *townships*) et nommés à vie par le ministère, sous la signature du gouverneur général ; à côté du Sénat, une Chambre des Députés de deux cents membres, dont soixante Canadiens français, élus par un corps électoral limité par un cens de 25 piastres de loyer ou d'autres conditions analogues (la piastre ou le dollar canadien équivaut au dollar américain en or, le papier-monnaie n'existant pas au Canada). Est-il nécessaire d'ajouter que les deux langues sont admises sur le pied de l'égalité dans le Parlement canadien, et que l'unité du Dominion ne s'en trouve pas compromise, au contraire ? Cette manie doctrinaire qui consiste à imposer la même langue à tous les habitans du même pays en attendant qu'il soit possible de leur imposer la même instruction, le même costume et la même manière de se faire la barbe, — cette manie, la plus sottise et la plus insupportable des manies politiques, n'a pas pénétré au Canada, et c'est précisément parce que Français et Anglais parlent chacun librement leur langue sans être obligés d'écouter officiellement une langue imposée, qu'ils demeurent volontiers unis. Les sessions ne durent guère plus de

trois mois par an, et les membres du Parlement, sénateurs ou députés, reçoivent une indemnité de 1,000 piastres. Il n'y a pas moins de treize départements ministériels, avec un nombre, hélas! croissant de fonctions de tout ordre, que se disputent les "conservateurs" et les "libéraux." Les conservateurs ont été obligés, il y a quelque temps, d'abandonner le pouvoir par suite du goût trop prononcé que quelques unes de leurs notabilités avaient manifesté pour les pots-de-vin; et c'est actuellement le cabinet libéral, Mackenzie-Cauchon qui a la direction des affaires.

Au dessous du gouvernement fédéral, qui s'occupe des travaux d'intérêt commun, chemins de fer, canaux, etc., des pécheries, des postes et des douanes, en s'efforçant naturellement d'arrondir ses attributions, il y a les gouvernements des provinces. Chacune forme un Etat qui se gouverne lui-même, déduction faite des attributions réservées au Dominion, avec un lieutenant-gouverneur nommé par le gouverneur général, un Sénat, une Chambre des Députés, un ministère, une bureaucratie, sans oublier les deux partis de rigueur, tout ce monde-là émergeant au budget ou aspirant à y émerger. Mais je ne veux parler que de la province de Québec, la seule que j'aie visitée.

A l'époque où le Canada a été cédé à l'Angleterre, en 1763, il y a à peine un siècle, on n'y comptait que 60,000 colons français, venus pour la plupart de la Normandie et de la Bretagne. Quoique l'immigration française se soit complètement arrêtée à partir de la cession, la population franco-canadienne s'élève aujourd'hui à bien près de 1,500,000 âmes, et l'on estime, de plus, à environ 500,000 le nombre des Canadiens français établis aux Etats-Unis, principalement dans la Nouvelle-Angleterre. En supposant que le même taux d'accroissement se maintienne, — et on ne voit pas pour quelle cause il baisserait d'ici à longtemps, — il y aura avant la fin du siècle prochain de 30 à 40 millions de Français au Canada. La place n'est pas près de leur manquer. La province de Québec, où ils sont principalement concentrés, est aussi grande que la France, et quoique l'hiver y dure sept mois, d'octobre en avril, elle abonde en ressources naturelles. La masse de la population se compose de cultivateurs qui parlent le français avec un accent bas-normand et vivent paisiblement sous la direction morale et politique de leurs curés. C'est le moment de parler du rôle que joue au Canada le clergé catholique. Ce rôle est considérable, et, comme toute chose en ce monde, il a ses bons et ses mauvais côtés. Les bons côtés — pourquoi ne le dirais-je pas? — ne paraissent l'emporter sur les mauvais. A l'époque où le Canada a été cédé à l'Angleterre, la colonie s'est pour ainsi dire trouvée décapitée, les familles seigneuriales et les fonctionnaires sont, pour la plupart, rentrés en France. Le clergé seul est resté, et c'est grâce à son influence que l'élément français a pu soutenir, sans se laisser entamer, la concurrence de l'élément britannique. C'est dans les écoles et dans les Universités fondées par lui ou sous son patronage que s'est conservé, avec la langue, le culte de la vieille patrie française, tandis qu'il maintenait dans les paroisses rurales la pureté des vieilles mœurs en prêchant d'exemple. Nulle part on ne trouverait un clergé d'une conduite plus exemplaire. Il possède de grands biens, car nous sommes ici dans un pays de mainmorte, et dans la seule ville de Québec il a entre les mains le tiers de la propriété foncière; de plus, il a conservé la dime, qui se paie en argent ou en nature, et qui est du vingt-sixième de la récolte en blé. La récolte faite, la vingt-sixième gerbe appartient au curé, et, dans ce fécond pays, le revenu qu'il en tire n'est pas mince. Il y a des cures de campagne qui rapportent 15,000 fr., et davantage. Mais il ne semble pas que le fardeau soit trop lourd et que le développement de la prospérité du pays en soit entravé. La mainmorte et la dime, ces tics de l'ère du libéralisme européen, n'empêchent pas plus l'accroissement de la richesse au Canada qu'elle ne l'ont empêché en Angleterre. Le clergé et les corporations religieuses n'ont garde de conserver en friche leurs biens de mainmorte; ils les louent, — et généralement ils sont des propriétaires moins durs au pauvre monde que les enrichis de fraîche date; enfin, ils appliquent la presque totalité du revenu qu'ils en tirent à des œuvres d'éducation ou de bienfaisance. L'Université Laval à Québec, qui ne coûte pas un denier aux contribuables de la province ou de la ville, est entretenue sur le revenu du séminaire de Saint-Louis; c'est une institution qui ferait bonne figure même en Europe. Elle n'a pas moins de 700 étudiants et, qui le croirait? elle compte dans le corps très distingué de ses professeurs des Anglais protestants. Voilà pour ce qu'on pourrait appeler l'actif de la domination du clergé, c'est à dire les services qu'il rend et le bien qu'il fait. Mais il y a un passif, et, l'école de l'Univers aidant, j'ai bien peur que ce passif

ne soit en train de s'accroître avec rapidité. J'ai déjà signalé le dommage que cause à la population canadienne française, en présence de l'active concurrence de l'élément anglais, la routine de son enseignement demeuré presque exclusivement gréco-latin. Je pourrais ajouter que les délassements intellectuels ou autres, même les plus inoffensifs, ne trouvent point grâce à ses yeux. Il y a à Montréal un Institut canadien qui avait fondé un cabinet de lecture et ouvert une salle de conférences. On l'a excommunié, et l'excommunication n'est pas ici une arme inoffensive, *telum in-belle sine ictu*. L'Institut canadien a été déserté et il ne parvient même pas à louer sa salle de conférences aux entrepreneurs de concerts. C'est une salle maudite, et l'on s'expose pour le moins, en y entrant, à passer par les flammes du purgatoire. La valse est proscrite, on ne tolère tout au plus que le cotillon; et je ne pouvais entendre, sans y compatir du fond du cœur, les doléances d'un jeune Canadien qui se plaignait à moi de l'absence de toute espèce de délassements honnêtes pendant les longues soirées du long hiver du Canada. — Nous en sommes réduits, me disait-il, à boire et à jouer aux cartes. Que dire enfin de l'intervention du clergé dans la lutte des partis et de son rôle de plus en plus militant dans les élections? On me cite des curés terribles, abonnés de l'Univers ou du Monde, qui dénoncent en chaire comme des suppôts de Satan leurs adversaires électoraux, et qui mènent leur troupeau au doigt et à l'œil. Malheur à qui leur résiste! Le moindre mal qui puisse arriver à ces brebis égariées, c'est d'être mises à l'index dans la paroisse et d'être finalement obligées d'aller cacher leur turpitude dans les villes.

C'est, bien entendu, contre le libéralisme et les libéraux que se déchaînent au Canada comme ailleurs les tempêtes cléricales. Ces pauvres libéraux canadiens, ils apprennent cependant à la variété la plus inoffensive de l'espèce. Plus un ne manque à la messe le dimanche, et ils font régulièrement leurs Pâques. Je demandais à l'un d'eux en quoi ils différaient des conservateurs. Il hésitait et paraissait embarrassé de me répondre. — Je crois bien, finit-il par me dire naïvement, que c'est une question de places. — Sans doute, c'est une question de places; s'il n'y avait point de places, il n'y aurait point de partis, mais vous avez du moins des principes et un programme; vous lutez contre l'influence cléricale? — Oui, contre l'influence indue. — Qu'entendez-vous par influence indue? — C'est l'influence qu'un curé exerce sur ses paroissiens en traitant de la politique en chaire. Nos adversaires prétendent, au contraire, que c'est une "influence due" et ils ont malheureusement presque tous les écoliers de leurs paroisses. Nous en avons respectueusement appelé à Rome; mais Rome ne se presse pas de nous répondre. Le Canada est si loin!

La ligne de démarcation entre les deux partis n'est pas bien épaisse, comme on voit; mais les journaux et les faiseurs de brochures s'efforcent tous les jours de la grossir. J'ai sous les yeux une brochure publiée récemment à Montréal, et dans laquelle l'auteur s'applique à démontrer la parfaite identité du libéralisme canadien. Les libéraux canadiens y sont même qualifiés de rouges. Dans la presse, la polémique n'est pas moins acerbe. Quoique moins développée que la presse anglaise, la presse française du Canada ne manque pas cependant d'importance. Il y a à Montréal et à Québec une douzaine de journaux publiés en français, la Minerve, le Nouveau-Monde, l'Événement, le Canadien, le Journal de Québec, etc., — tant dans les villes de second ou de troisième ordre, et les deux partis y sont presque également représentés. Les feuilles cléricales ont généralement pris l'Univers pour modèle. M. Veillot est leur professeur de littérature; mais, comme il arrive d'habitude ils ont emprunté les défauts plutôt que les qualités du maître. Voulez-vous quelques échantillons de leur manière? Voici un article, du Nouveau-Monde intitulé "le Cri des familles." C'est une dénonciation contre les grès libéraux (terme de mépris local) "qui ne peuvent souffrir d'autres qu'eux dans les bureaux du service civil..." — "Ecoutez, poursuit la feuille catholique, écoutez ce cri du ventre; il est long et aigu comme celui d'affamés enragés." Passant aux affaires de France le même journal annonce avec une satisfaction peu déguisée que "le Sénat a rejeté la loi de l'Anglais Waddington contre la liberté de l'enseignement supérieur." — "Ainsi se trouve défaits, conclut-il, par un acte d'honnêteté et de justice, l'œuvre malhon-nête et injuste de la majorité jacobine de la Chambre des Députés." La Minerve publie une correspondance de Paris refermant des appréciations non moins intéressantes. Le correspondant a assisté à l'enterrement de M. Casimir Périer, et il décrit le cortège: "Voilà, par exemple, M. Thiers, ce petit vieillard qui tient les cordons du poêle. Il est veu, lui, un des derniers survivants

“ de la secte voltairienne, rendre hommage à son ami défunt. “ Malgré tout ce qu’il a vu depuis trois quarts de siècle, il en est toujours au *Dictionnaire philosophique* et à l’*Encyclopédie*. . . . “ Cette génération est remplacée maintenant par les positivistes, “ qui veulent une action violente contre Dieu, l’âme, les dogmes, “ les cultes. On les a vus à l’œuvre pendant la commune. Si la “ guerre éclate et si la France est entraînée dans l’orbite de la “ Russie, ils profiteront du moment où les forces de la patrie se “ ront engagées contre l’ennemi du dehors pour s’emparer du pou- “ voir.” Le correspondant de la *Minerve* déclare, au surplus, qu’il ne lui convient pas de s’occuper du régime actuel de la France. “ Le moindre mal qu’on puisse en dire, c’est de n’en “ rien dire du tout. La majorité est libérale; la force fait le “ droit; l’énonciation des principes religieux est accueillie, du “ côté de la gauche, par des ricanements diaboliques.” — “ J’ai “ entendu une foule de personnes, conclut ce correspondant bien “ informé, parmi les meilleurs esprits, manifester le désir suprême “ qu’un homme revêtu de la cuirasse et armé du glaive prenne en “ main la cause de la France, entre botté et la cravache à la main “ dans les salles législatives, et en chasse cette bande de législa- “ teurs en goguette. La France baiserait les mains de ce sauveur, “ et, pourvu que cet homme voulût s’appuyer sur la religion et sur “ l’armée, toute la nation l’acclamerait et commencerait à espérer “ son salut. Mais où est-il cet homme? *Excoriare aliquis.*” Voilà le diapason de la presse cléricalle du Canada.

(A CONTINUER.)

L'ESPRIT DE PARTI

La manière dont les partis politiques se forment est très variée et susceptible d’une foule d’explications, qui peuvent toutes néanmoins se ramener à deux. L’accident de la naissance, l’éducation, la lecture, les rapports sociaux, l’ambition, le dépit, la réflexion, l’inspiration peuvent nous jeter, nous conduire dans un camp ou dans l’autre. Parmi ces raisons, il en est qui viennent du dehors et d’autres qui existent au dedans de nous-mêmes. En y obéissant, nous subissons une influence extérieure ou nous agissons spontanément et dans le plein exercice de notre liberté. C’est là une distinction qu’il ne faut pas perdre de vue si l’on veut apprécier les partis à leur juste valeur.

Au nombre des raisons extérieures, l’entourage au milieu duquel nous place la naissance et l’éducation qui en est la conséquence sont assurément les principales. En France, un homme qui est né dans la caste aristocratique et n’a entendu dès son enfance qu’un langage favorable aux prétentions de cette caste, appartient presque fatalement au parti de la réaction monarchique et nobiliaire. Aux États-Unis, un homme né dans le Sud ne pouvait guère éviter, il y a douze ou quinze ans, d’être un esclavagiste, et maintenant il est à peu près impossible que cet homme, s’il est blanc, ne marche pas avec le parti démocrate, qui défendait autrefois la servitude africaine, et qui aujourd’hui encore voudrait remettre les noirs sous la tutelle de leurs anciens maîtres, sinon sous leur absolue domination. En Europe comme en Amérique, ceux qui soutiennent les anciennes idées et les institutions vieilles se désignent eux-mêmes sous le nom respectable de conservateurs. Le noble français qui déserte le drapeau de sa caste et se rallie aux théories moderne est traité de renégat par ceux qui ne suivent pas son exemple. Le susdit américain qui renonce à tous les privilèges de race et entre dans les rangs du parti qui a proclamé l’égalité devant la loi, est considéré comme un traître par ses anciens associés. Si cela ne démontre pas l’infailibilité des conservateurs, cela prouve au moins qu’il est assez difficile de sortir de leurs rangs, surtout quand on y a été placé par la naissance.

Il y a heureusement dans ce grand parti des éléments plus mobiles. Une foule de gens y sont poussés par des influences secondaires, par des relations accidentelles, des visées ambitieuses, des sympathies personnelles, des causes dont il est souvent difficile de se rendre compte. Qu’il obéissent à des convictions sérieuses ou à des caprices insaisissables, les conservateurs de ce genre doivent être beaucoup moins opiniâtres que ceux dont le choix est dicté par des traditions de famille. De nouvelles convictions peuvent se former dans leur esprit; d’autres calculs, et d’autres caprices peuvent les entraîner dans des directions différentes. C’est pourquoi le parti démocrate américain montre beaucoup moins de stabilité dans le Nord, où il est en quelque sorte libre de toute attache traditionnelle, que dans le Sud, où il tient encore à la vieille oligarchie esclavagiste. Quand la guerre de la Sécession a éclaté, le patriotisme a décidé une foule de démocrates à se ranger autour du drapeau de l’Union, pour le défendre contre les rebelles; mais c’est dans le Nord seulement qu’on a vu des hommes préférer la République à leur parti. Dans le Sud, il s’en est trouvé qui hésitaient; mais tous ont fini par succomber à la tyrannie locale et par sacrifier la grande patrie républicaine aux intérêts de caste et à l’orgueil de parti.

Ce qui distingue le parti républicain, c’est qu’il doit son existence à la réflexion beaucoup plus qu’à des préjugés de naissance et d’éducation. Il est formé d’hommes qui n’obéissent pas à une influence extérieure mais se conforment généralement aux prescriptions de la conscience. Nous savons que tous ne méritent pas un si bel éloge, et dans la foule des républicains il en est beaucoup qui ne se rendent guère compte de leurs déterminations et suivent instinctivement l’exemple qui leur est donné. Mais là encore il y a une lueur de libre arbitre et de moralité qu’on ne trouve pas dans le parti conservateur. La multitude des démocrates, au moins dans le Sud, se compose de gens à qui la pensée n’est même pas permise, et qui n’oseraient pas un seul instant mettre en question l’orthodoxie des principes qu’on impose à leur intelligence. Les républicains les moins éclairés, au contraire, ont le sentiment de leur indépendance et savent fort bien que leur choix n’a rien d’obligatoire. S’il votent avec les hommes dont ils reconnaissent la supériorité, ce n’est pas qu’il en aient peur et qu’il redoutent une sorte d’excommunication sociale; c’est simplement parce qu’ils mettent leur confiance dans ces hommes et qu’il leur paraît prudent de marcher avec eux. Cette confiance est ordinairement méritée, puisque la route tracée par les chefs du parti républicain est celle qui conduit à la justice et à la liberté.

Ce que les démocrates reprochent aux républicains, c’est d’avoir été trop longtemps en possession du pouvoir. Ce qu’on peut reprocher au parti démocrate, c’est d’exister depuis trop longtemps. Il a représenté autrefois des principes vivifiants; il les a convenablement soutenus; il les a fait triompher; il s’est glorifié de sa victoire; il l’a crue suffisante et définitive; il en a joui, l’a exploitée à son profit, au profit de ses créatures, et a fini par considérer sa propre existence, ses avantages, sa domination, comme le bien suprême de la République, celui au-delà duquel elle ne pouvait rien espérer. Il se maintient comme une vieille secte, comme une vieille église, qui a longtemps gouverné le monde alors qu’elle possédait la seule lumière qui pût l’éclairer, et qui se croit encore le droit de commander, maintenant que toutes les idées de progrès lui ont échappé et appartiennent à ses adversaires. Semblable

à cette église qui oublie son antique mission et ne s'occupe que de proclamer son infailibilité au moment où elle prouve qu'elle ne comprend plus rien au monde et qu'elle est incapable de le conduire, le parti démocrate réclame du peuple une aveugle foi, au nom de l'autorité qu'il exerçait jadis, et s'allie à toutes les causes rétrogradées pour montrer qu'il est encore digne d'exister et de gouverner. Quand ces causes sont vaincues, il les renie; mais il n'en persiste pas moins à produire ses prétentions surannées et à se poser en champion de la conservation politique et sociale. La seule chose qu'il pense réellement à conserver, c'est lui-même; le seul principe qui l'anime encore et maintienne son organisation, c'est l'esprit de parti; et cet esprit, dans ceux qu'il fait mouvoir, est tout ce qu'il y a de plus égoïste, de plus étroit et de plus servile. Les républicains ont aussi un esprit de parti; mais chez eux il est subordonné à l'élément moral et progressif qui les dirige et leur assigne un but idéal. Il se manifeste par la discipline intelligente, nécessaire à toute œuvre collective. Chez les démocrates, l'esprit de parti, dépourvu de tout mobile supérieur, se réduit à l'obéissance passive et à l'asservissement complet des intelligences.—[*Messenger Franco-Américain.*]

CE QUE COUTENT LES GUERRES

La paix est à l'ordre du jour; aux inquiétudes répandues en Europe, ces jours derniers, succède l'espoir d'une solution pacifique de la question d'Orient. On ne saurait trop s'en féliciter, car la paix n'a jamais été plus nécessaire.

Le devoir de la presse, dans ce moment, est tout tracé. S'emparer de ce mouvement des esprits, de ces aspirations des peuples, les mettre en évidence, fournir et développer les moyens à l'aide desquels on peut arriver à leur donner satisfaction: telle doit être sa tâche. Nous allons nous efforcer, pour notre part, de la remplir. On a déjà plaidé la cause de la paix au nom de l'humanité; nous allons faire entendre, aujourd'hui, la voix des intérêts. Cherchons à établir ce que coûtent les guerres; nous ferons parler les chiffres. Jamais, croyons-nous, ils n'auront eu une pareille éloquence.

Dans la nature, les éléments destructeurs ont été domptés par la science; un seul fléau a résisté aux efforts de l'humanité: la guerre. Pour en avoir raison, on a proposé le désarmement; mais la défiance a rendu le désarmement impossible. La guerre est donc restée ce qu'elle était: une institution permanente. Il importe de se rendre compte de ce qu'elle a coûté.

Les guerres de Napoléon 1er ont coûté à la France près de 3 millions d'hommes et 25 milliards d'argent.

De 1800 à 1815, les dépenses de guerre, pour l'Italie, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, la Russie, l'Angleterre, ont atteint le chiffre énorme de 93 milliards. Les pertes, en hommes, se sont élevées au chiffre effrayant de 6,745,000!

L'Angleterre, pour sa part, a dépensé 12 milliards 300 millions dans ses guerres contre Napoléon 1er.

La Grèce a acheté sa délivrance au prix de 3 milliards, et, pour elle, les nations européennes ont dépensé 6 milliards.

La guerre de Crimée a coûté: à la France, 200,000 hommes et 2 milliards de francs; à l'Angleterre, 22,000 hommes et 5 milliards de francs; au Piémont, 2,000 hommes et 175 millions; à la Russie, 630,000 hommes

et 4 milliards de francs; à la Turquie, 35,000 hommes et 400 millions de francs. La campagne de Russie a donc fait perdre à l'Europe 889,000 hommes et 11 milliards 575 millions de francs.

La guerre d'Italie a coûté: à la France, 80,000 hommes, 1 milliard 100 millions de francs; à l'Italie, 60,000 hommes, 150 millions de francs; à l'Autriche, 120,000 hommes, 875 millions de francs. Total, 260,000 hommes et 2 milliards 125 millions de francs.

Dans la guerre du Mexique, la France a sacrifié 70,000 hommes et 500 millions de francs.

L'expédition de Syrie nous a coûté 15,000 hommes et 125 millions de francs.

La guerre du Schleswig a coûté: à la Prusse 30,000 hommes et 75 millions de francs; à l'Autriche, 15,000 hommes et 60 millions de francs; au Danemark, 12,000 hommes et 45 millions de francs.

La campagne de 1866 a coûté: à l'Autriche 65,000 hommes et 985 millions de francs; à la Prusse, 45,000 hommes et 222 millions de francs.

Dans la guerre qu'il a faite au Paraguay, le Brésil a perdu 225,000 hommes et 3,075,000,000 de francs.

La guerre de sécession a coûté aux Etats-Unis: en hommes, 400,000; en argent, 12,200,000,000.

La guerre avec l'Abyssinie, qui ne fut en quelque sorte qu'une promenade militaire, coûta à l'Angleterre 25,000 hommes et 245 millions de francs.—La guerre contre les Ashantees a coûté à l'Angleterre 27 millions de francs.

Nous voici arrivés à la malheureuse campagne de 1870.

Selon le rapport présenté à l'Assemblée nationale, les frais de la guerre entre la France et l'Allemagne s'élevaient, pour la France, à 9,288,000,000. Le ministère français a groupé avec soin les frais et les pertes résultant de la guerre; seulement, il n'a pas fait entrer en ligne de compte la valeur du sol des deux provinces cédées; on l'estime à 4,333,000,000. Si l'on ajoute ce chiffre aux 9,288,000,000 du rapport de M. Magne, on arrive à la somme énorme de 13,621,000,000. La France a perdu, en outre, dans cette guerre, 225,000 hommes.

Les frais de la guerre de 1870 ont été sensiblement moins élevés pour les Allemands, parce que leurs troupes opéraient en pays ennemi, et qu'ils n'avaient pas de villes à approvisionner. M. de Bismark a accusé, pour les dépenses de la Confédération du Nord, la somme de 1 milliard 148 millions; mais le chancelier n'a pas compté les pertes en matériel de guerre, les indemnités, les pensions, les frais de l'occupation; aussi, peut-on fixer le chiffre général des dépenses, pour les Allemands, à 2 milliards de francs. Dans cette campagne, l'Allemagne a perdu au moins 300,000 hommes, dont 190,000 sur les champs de bataille.

Nous n'insisterons pas sur des chiffres aussi éloquents. Qu'il nous suffise, aujourd'hui, de conclure avec Mallebranche: "La guerre est la mort des peuples."

(*Indépendance.*)

LES DETTES PUBLIQUES.

La *Revue britannique* vient de reproduire un article de la *Westminster Review* sur le développement des dettes nationales dans les grands Etats des deux mondes.

Il nous paraît intéressant de donner un résumé de cet article. On y verra, hélas! que certaines nations,

comme les fils de famille, mangent leur fonds avec leur revenu et abusent vraiment de leur immense crédit.

Le total des dettes publiques en 1793 s'établissait ainsi :

Grande-Bretagne.....	280,000,000 liv. sterl.
Continent de l'Europe.....	202 900,000 —
Etats-Unis.....	15,000,000 —
Inde anglaise.....	8,000,000 —
Total.....	505,900,000 liv. sterl.

De 1793 à 1815 sont entreprises des guerres auxquelles toute l'Europe participe. Les Etats-Unis eux-mêmes sont pendant plus d'une année en lutte avec l'Angleterre. A la paix, en 1815, les dettes atteignent les chiffres, suivants :

Grande-Bretagne.....	902,000,000 liv. sterl.
Continent de l'Europe.....	570,000,000 —
Etats-Unis.....	26,000,000 —
Amerique latine.....	3,000,000 —
Inde anglaise.....	29,000,000 —
Total.....	1,530,000,000 liv. sterl.

Après les guerres du premier empire jusqu'en 1848, règne une paix à peu près générale. C'est l'époque de l'essor industriel.

L'année 1848 ouvrit une nouvelle ère qui, après le premier trouble que causa chez tous les peuples notre révolution de Février, fut suivie d'un redoublement d'activité économique, accompagné bientôt de crises politiques et de conflits internationaux. La construction d'innombrables chemins de fer, l'extension considérable des réseaux télégraphiques, l'amélioration générale des routes et des voies fluviales, les guerres qui désolèrent notre continent et les deux Amériques, nécessitèrent l'emploi du crédit à un degré qu'on n'avait pas encore atteint. De 1 milliard 731 millions sterling en 1848, le chiffre de dettes parvint, en 1870, à 2 milliards 965 millions sterling.

Depuis 1870, ces sommes ont encore subi d'énormes augmentations. La *Westminster Review* évalue le total des dettes, au 1er janvier 1875, à 4 milliards 577 millions sterling.

En résumé, les divers Etats qui, en 1715, il y a cent cinquante ans, n'étaient grevées en capital que de 750 millions de francs, doivent aujourd'hui près de 120 milliards. La seule énonciation de ce chiffre a quelque chose de vertigineux.

La *Westminster Review* a dressé le tableau comparatif des dépenses occasionnées par les dettes publiques et de la marche des revenus nationaux pour six des principaux Etats, de 1843 à 1875. Voici les chiffres, ils sont significatifs :

		Revenu.	Charges.
		liv. st.	liv. st.
Grande-Bretagne....	1843	500,000,000	27,550,000
	1875	715,009,000	23,000,000
France.....	1848	537,000,000	7,070 000
	1875	840,000,000	40,000,000
Autriche.....	1848	440,000,000	5,300,000
	1875	580,000,000	15,169,000
Russie.....	1853	360,000,000	6,000,000
	1875	530,000,000	14,000,000
Italie.....	1861	260,000,000	4,500,000
	1875	415,000,000	19,500,000
Etats-Unis.....	1848	440,000,000	3,710,000
	1875	1,10,000,000	24,500,000

Il ressort de ce tableau que les revenus publics ont augmenté partout, mais que nulle part, si ce n'est en Angleterre, ils ne se sont élevés proportionnellement à l'accroissement de la dette.

L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

LES ÉVENTAILS.

L'éventail est aussi vieux que l'homme et plus vieux que la femme. On ne conçoit pas la femme sans éventail. Pendant que le serpent cherchait à séduire Eve la blonde, l'aïeule du genre humain dut s'éventer avec une feuille de figuier. Les éventails de Mme Abel et des demoiselles Cain périrent dans le déluge : on ne put tout mettre dans l'arche. Les éléphants tenaient trop de place. Mais la nécessité rend ingénieux : il fallut bien trouver un remède aux torrides ardeurs d'un soleil encore tout jeune, et qui n'avait pas eu le temps de se refroidir. On réinventait l'éventail.

On en attribue la gloire à la fille aux petits pieds d'un mandarin au bouton de cristal. Des feuilles d'arbres et des plumes d'oiseaux durent être les premiers éventails des coquettes primitives. Des dames grecques empruntaient pour s'éventer la plume constellée du paon, ce qui dut les mettre en délicatesse avec Junon, dont le paon était, comme on sait, l'oiseau favori.

L'éventail fut mis à la mode en France par les parfumeurs italiens venus à la suite de Catherine de Médicis. On les appelait alors des *esventaires*. L'éventail n'eut point de peine à franchir le détroit ; il est si léger ! Les Anglaises s'en servaient beaucoup, pour se persuader qu'il faisait chaud dans leur île brumeuse. Il n'est question, dans l'histoire des cours, que du magnifique éventail offert à la grande Elizabeth—la Reine-Vestale, comme l'appelle Shakespeare.

Les belles dames de la cour de Louis XIV sentaient tellement le besoin de s'éventer,—ce que l'on conçoit aisément dans le voisinage du Roi-Soleil—que ce grand monarque, qui réglait tout, éprouva lui le besoin de constituer en corps de jurande les maîtres éventailistes de sa bonne ville de Paris. L'éventail était alors partie intégrante d'une toilette de femme ; on riait, on causait tout bas, on bâillait même derrière ce fragile mais inviolable rempart, dont les grandes coquettes seules connurent les incépissables ressources. On ne comptait pas moins de cent trois manières de s'en servir, et Racine avait, dit-on, formé le projet de composer un poème didactique, destiné à les faire passer toutes à la postérité avec ses alexandrins sublimes. La mort brisa sa plume avant qu'il eût pu accomplir ce grand œuvre.

L'éventail n'en poursuivit pas moins activement le cours de ses succès, si grands à un moment, que les hommes ne craignirent pas d'en faire usage en 1828. Ils purent, du reste, ainsi que les Parisiens en visite au Centennial, s'autoriser d'un exemple sacro-saint : Notre Saint-Père le Pape lui-même se fait éventer pendant certaines cérémonies de la liturgie romaine.

Chez les Orientaux, l'éventail perd de sa légèreté et, chose étrange, se fait immeuble. C'est une sorte de soufflet gigantesque, attaché au plafond, et que l'on remue à force de bras. Il y a loin de cette action mécanique à la gentille manœuvre des Espagnoles, qui jouent si adorablement de l'éventail qu'on a dû créer un mot tout exprès pour exprimer l'exercice charmant auquel d'habitude elles consacrent les trois quarts de leur vie. On appelle *ABANICAR* le jeu de l'éventail, et *OJERAR* le jeu de la prune. Les deux jeux font la paire, et il suffit de l'un des deux pour perdre un homme.

La fabrication de l'éventail tient une grande place dans l'industrie parisienne. Un éventail ne passe pas entre moins de quinze mains. Deux feuilles de papier ou d'étoffe, appuyées sur une douzaine de petites

flèches de bois, de nacre ou d'ivoire, exigent le concours de quinze ouvriers différents—bel exemple de la division du travail!—Les feuilles de l'éventail se préparent généralement à Paris; quant aux flèches—bois, ivoire, nacre, écaille ou corne—elles sont le privilège à peu près exclusif de certaines communes du département de l'Oise, dont les habitants arrivent à une habileté merveilleuse dans la spécialité de la gravure, de la découpe et de l'incrustation.

La décoration artistique est parfois confiée à des peintres de premier ordre. Les Watteau, les Boucher, les Lebrun, ont enrichi quelques éventails des œuvres exquises de leurs pinceaux. MM. Boulanger et Camille Roqueplan s'étaient chargés, à une époque plus récente, d'embellir la jolie collection d'éventails de la duchesse.....

L'éventail est, par excellence, ce que l'on appelle *l'article de Paris*. Aucun autre pays ne saurait lui donner cet inimitable cachet d'élégance, de distinction et de grâce françaises.—*Messenger Franco-Américain*.

VARIÉTÉS

LES DEUX CHEVAUX D'ORESTE

Histoire Parisienne

Il y a en ce moment, à Paris, un très haut personnage, que nous appellerons le duc Emile. Nature fine, spirituelle, éminemment Parisienne, on le rencontre sur le boulevard, au café Bignon où il déjeune tous les jours, aux fauteuils d'orchestre des Variétés. Il est très simple d'ailleurs, il a horreur des dîners officiels, des salons cérémonieux. Ce qu'il aime, c'est la vie libre de Paris, l'existence bon enfant du boulevard, depuis l'Opéra jusqu'à Tortoni. S'il osait, il vendrait son duché pour un plat de lentilles, pourvu qu'il lui fût servi dans un salon du café Anglais, avec un encadrement de jolies femmes.

C'est précisément dans l'un de ces salons que le duc Emile, qui est galant par dynastie, fit connaissance, il y a quelques temps, de Mlle R..., l'une des petites étoiles d'un grand théâtre parisien et... national.

Emile, qui, en sa qualité de duc étranger, a pris pour prétexte de son voyage l'étude de nos mœurs, a demandé sur ce chapitre quelques conseils à Mlle R... Mlle R... a daigné souscrire à ce vœu. Les leçons ont duré quelques temps, puis le caprice les a interrompues. C'est l'histoire de la vie.

Emile, après avoir quitté Mlle R..., se rappela qu'il avait négligé d'acquitter... comment dirai-je... les cachets de son charmant professeur. Trop gentleman pour abuser de sa situation, il ne songea qu'au moyen de réparer un oubli involontaire. Malheureusement, Paris est cher, la pension alimentaire est courte, les pères sont parfois étrangement serrés: bref, Emile était un peu à court.

Un beau soir, comme il revenait d'une réunion de jeunes gens, tout en songeant à la façon dont il s'acquitterait envers Mlle R..., il avisa qu'il possédait un attelage de deux superbes chevaux gris pommelés, anglais d'origine et d'un très beau prix. Mlle R..., les avait remarqués et en avait fait compliment au duc.

—Voilà mon affaire, se dit Emile, qui n'hésita pas une minute à se priver de ses deux chevaux.

En descendant à la porte de son hôtel, il appela son cocher et lui donna l'ordre de conduire, le lendemain matin à la première heure, les deux chevaux chez Mlle R..., en lui disant ces simples mots: "De la part du duc Emile."

Le cocher prit l'adresse que lui donna le duc et s'inclina. Emile monta se coucher, soupira et s'endormit.

Le lendemain, à huit heures, le cocher prend les deux chevaux, leur attache un licou et les mène au domicile indiqué.

Mlle R. demeure dans une rue très montante et très escarpée du quartier Saint Georges. Le cocher, après avoir pesté cent fois contre les pavés qui éreintaient ses bêtes, arrivent devant la maison

indiquée. Il se heurte devant une porte basse, étroite, qui s'ouvrait ou plutôt qui s'entreouvrait sur un de ces couloirs obscurs et resserrés, comme il y en a dans les vieux quartiers. Fidèle à sa consigne, l'homme appelle le concierge et lui demande si c'est bien ici que loge Mlle R.

—Au deuxième, au fond de la cour, répond le portier.

—C'est que je lui amène deux chevaux, dit le cocher.

Etonnement du concierge, qui doute que les chevaux puissent pénétrer dans l'horrible couloir.

Le cocher insiste; le portier, avec cette philosophie qui caractérise son espèce, hausse les épaules en ayant l'air de dire: "Comme vous voudrez."

Le cocher saisit l'un des chevaux et le traîne par le couloir, le portier se met à pousser par derrière. On finit par introduire les deux bêtes dans une petite cour intérieure, de quatre mètres carrés. Au bruit qu'ils font, tous les locataires se mettent aux fenêtres et admirent les deux magnifiques pur sang, dont les têtes s'appuyaient aux entresols.

Mlle R... et toute sa famille ne tardent pas à se joindre aux spectateurs.

—Mlle R..., crie le concierge, voilà deux chevaux pour vous!

—Pour moi? répond la jeune artiste.

—Oui, mademoiselle, riposte le cocher. De la part de mon maître le duc Emile.

Le nom du seigneur produit son effet. On oublie un instant les chevaux, et le cocher s'en va avec la satisfaction du devoir accompli.

La famille R... descend dans la cour et délibère en présence des deux chevaux.

—On ne peut pas les garder, dit le père de la débutante. Ces animaux sont très encombrants.

L'idée paraît bonne. Le père prend les deux chevaux, les fait sortir tant bien que mal et va les vendre chez un maquignon de sa connaissance, qui demeure aux Batignolles.

Le maquignon admire les deux bêtes, en offre trois mille cinq cents francs, qui sont acceptés, et le père R... s'en va, avec une satisfaction égale à celle du cocher.

Il était dix heures du matin, le maquignon, qui est un homme expéditif, prend à son tour les deux chevaux et les conduit aux Champs-Élysées chez un grand marchand, auquel il les revend six mille francs.

Pendant ce temps, le duc Emile se réveille; il fait appeler son cocher, qui lui rend compte de sa commission. Le duc s'habille et donne ordre qu'on attèle son petit coupé avec le seul cheval qui lui reste.

Il est de bonne heure encore; le prince songe qu'il fera triste figure dans son coupé attelé d'un seul cheval et, comme il a du crédit, il se décide à se rendre aux Champs-Élysées chez un grand marchand qu'il connaît.

Du plus loin que celui-ci aperçut son client:

—Vous Monseigneur! Quelle bonne fortune pour moi, dit-il. Vais-je avoir l'honneur de vendre des chevaux à Votre Seigneurie?

—Précisément, reprend celle-ci, je cherche deux chevaux bien appareillés.

—J'ai votre affaire. Il vient justement de m'en arriver deux d'Angleterre. Ils sont magnifiques... gris pommelés... race pure.

—Gris pommelés. C'est la couleur que je préfère.

Le marchand mène le duc à l'écurie et lui montre les deux chevaux annoncés. Emile ne peut réprimer un cri de stupeur. Il a reconnu son attelage.

—Combien? dit-il.

—Dix mille francs, répond le marchand. Je ne veux pas gagner un sou sur Votre Seigneurie.

Le duc achète les chevaux, à crédit bien entendu, rentre chez lui et ne peut s'empêcher de raconter son aventure à quelques amis.

—Ce qui me console, dit-il en terminant son récit, c'est que je me suis tiré d'affaire avec Mlle R... Ce qu'il y a de singulier dans tout ceci, c'est que je ne sais pas au juste ce que je lui ai donné, mais je sais bien que ça me coûtera dix mille francs.

ALBERT MILLAUD.

LES FEMMES EN TURQUIE.

Le Musulman se marie de 20 à 25 ans; il prend une seule femme, c'est la femme mariée. Mais la loi du prophète permet au mahométan d'avoir dans son sérail plusieurs autres femmes. Tous usent de cette faculté dans la mesure de leur fortune.

Abd-ul-Aziz avait dans son harem plus de 300 femmes. La plupart étaient Circassiennes, achetées sur les marchés de Stamboul. En outre, tous les ans, au premier jour du Bairam, son infâme entourage lui faisait cadeau d'une jeune fille vierge.

Les riches pachas ou beys ont presque toujours une vingtaine de femmes chez eux.

Celles qui mettent au monde un enfant sont appelées "validé"; elles jouissent d'un certain respect; mais dès leur accouchement, elles sont délaissées par leur maître, qui les remplace par d'autres.

Dans les habitations des femmes ou harems, les femmes seules sont admises. Les étrangers ou même les musulmans qui voudraient y pénétrer peuvent être mis à mort par les domestiques de la maison.

Les Osmanlis sont très jaloux de leurs femmes; aussi ceux qui en ont les moyens, placent des eunuques dans leur harem. Ces êtres abjects sont presque tous des nègres qui arrivent du fond de l'Égypte. Ils ont les pleins pouvoirs du maître.

La vie du harem n'est pas attrayante. Toutes ces jeunes femmes parquées dans les chambres n'ont d'autre distraction que de jouer, danser et recevoir les visites de leurs amies. Rarement elles sortent; les favorites seules obtiennent parfois ce privilège; l'eunuque les suit toujours.

Surveillées de près, ne pouvant nouer d'autres liaisons qu'avec leur commun mari souvent vieux et infirme, mais presque toujours impuissant, même s'il est jeune, forcées par la loi et les usages d'être soumises et obéissantes aux eunuques et à leur maître, on doit comprendre combien de rivalités il doit surgir de cet état de choses.

Que de fois on a vu des femmes sortir de la maison se querellant tout en machant, puis se jeter furieusement les unes sur les autres. S'il y avait un eunuque, il les séparait à grands coups de bâton, frappant au hasard, et souvent malgré les blessures sérieuses qu'il leur faisait, elles ne lâchaient pas prise et se mordaient avec acharnement.

Les droits du mari sont très étendus. Le musulman commande en maître chez lui. Il faut y faire tout ce qu'il veut. S'il tue une de ses femmes (et cela arrive plus souvent qu'on ne pense,) la loi n'y peut rien, car le harem est sacré, et ni le cadi, ni la police ne peuvent y pénétrer sous quelque prétexte que ce soit.

Jamais un Turc ne sort avec sa femme, elle est considérée comme un être inférieur.

Du reste, les femmes turques sont très ignorantes; elles ne savent ni coudre, ni broder, ni tricoter. Elles passent leur temps à se peigner, à manger des sucreries, à faire ou à recevoir des visites.

Les relations intimes entre les femmes du harem et le Musulman sont si anormales et si peu naturelles, que les enfants sont rares dans les familles. On croirait le contraire, vu le nombre de leurs femmes, et cependant, le Musulman qui a 3 ou 4 enfants est très rare en Turquie.

Vers l'âge de 5 à 6 ans, les fils des Osmanlis sont circoncis. C'est une cérémonie à laquelle on donne toute la pompe possible; les enfants du quartier, accompagnés du mouktar musulman, se rendent à cheval, conduits

respectivement par un de leurs parents, à la mosquée, où le kim et le mufft doivent faire préolation.

La monture des enfants est caparaçonnée de glands et de franges d'or.

La décadence des Ottomans marche à grands pas depuis longtemps. On en compte à peine aujourd'hui un peu plus de 3 millions et demi en Europe, et, en Turquie d'Asie, sur une population totale de 13 millions d'habitants de races différentes, on ne trouve pas plus de 2 millions et demi de Turcs Osmanlis.

Les causes de cette décadence se devinent d'après les mœurs dont nous venons de donner le tableau.

LA BROCHURE DE M. GLADSTONE

L'ouvrage porte pour titre: *Les horreurs de Bulgarie et la question d'Orient*. Ainsi que cela est indiqué dès le début, l'auteur a suivi l'ordre suivant:

1. Comment la situation actuelle a été amenée?
2. Peinture de la race turque et de son gouvernement.
3. La politique du cabinet anglais.
4. Les interpellations au sein du Parlement et les réponses qui leur ont été faites.
5. La découverte des horreurs commises en Bulgarie.
6. La flotte anglaise dans la baie de Bésika.
7. Les pièges à éviter.
8. Le but à poursuivre.

La question n'est pas seulement de savoir si des crimes sans exemple recevront une juste condamnation, mais aussi si on prendra les moyens d'empêcher leur retour. Pour qu'on prenne ces moyens, la nation anglaise devra parler par la bouche de ses ministres.

Or, dit l'auteur, nous voyons aujourd'hui clairement qu'elle devra d'abord apprendre à ses ministres ce qu'ils ont à dire, presque comme on enseigne à parler à un enfant qui balbutie à peine. Et, alors seulement, on aura fait disparaître le seul obstacle réel qui, dans le concert des États européens, empêche le châtement d'un crime immense.

M. Gladstone montre que la question à résoudre n'est pas seulement celle de la Serbie, de la Bosnie et de l'Herzégovine. Dans ces limites, elle serait déjà très-grave. Mais elle est aujourd'hui bien plus sérieuse par suite des crimes commis sous l'autorité immédiate d'un gouvernement auquel l'Angleterre "donne en tous temps son appui moral le plus fort, et souvent son appui matériel." Les crimes de ce gouvernement dépassent tellement tout exemple moderne par leur étendue et revêtent un caractère tel qu'ils dépassent la puissance de l'imagination et du cœur pour les comprendre et que la plume ni la langue ne les peuvent décrire. Telles sont les "*horreurs de Bulgarie*." Ces crimes sont maintenant bien connus; leurs auteurs sont les agents, souvent les mandataires du gouvernement turc.

L'auteur passe à la seconde partie et cherche à rappeler d'abord ce qu'est la race turque. Il vaut mieux le laisser parler lui-même:

Les mahométans de la Turquie, dit-il, ne sont, ni les doux mahométans des Indes, ni les chevaleresques Sarrazins de Syrie, ni les Maures si policés d'Espagne. Ils ont été en masse, depuis le jour malheureux (*the black day*) où ils mirent le pied en Europe, le plus grand spécimen anti-humain de l'humanité (*the one great anti-human specimen of humanity*). Partout où ils vinrent, une large ligne de sang marqua leurs traces derrière eux, et aussi loin qu'ils étendirent leur pouvoir, toute civilisation disparut. Partout ils représentèrent le gouvernement par la force, en opposition avec le gouvernement par la loi. Comme guide dans cette vie, ils avaient un fatalisme impitoyable; comme récompense après la mort, un paradis de sensualités.

Ils furent vraiment la terrible incarnation du pouvoir militaire. Ce fléau, dans sa marche, menaçait l'Europe entière. Il fut seulement arrêté, et cela, non en une génération, mais en plusieurs par la population européenne de ces mêmes pays, dont une partie est actuellement le théâtre de la guerre et le sujet si difficile de l'action diploma-

tique. Dans l'ancien temps, tous les chrétiens de l'Occident sympathisèrent avec la résistance à l'ennemi commun, et même dans le feu des terribles efforts de la Réforme, des prières, si je ne me trompe pas, étaient offertes dans les temples de l'Angleterre pour le succès de l'empereur, le chef du pouvoir et de l'influence catholique romaine, dans sa lutte contre les Turcs.

M. Gladstone montre que, même un gouvernement qui s'appuie exclusivement sur la force ne peut se maintenir sans éléments intellectuels qui n'existent qu'à l'état d'exception en Turquie. De là l'abaissement de l'administration turque.

L'affaiblissement de son énergie martiale est incroyable. Ce pays a emprunté cinq milliards de francs en 20 ans sur les marchés européens. La plus grande partie de cet argent fut dépensée pour l'armée et la marine. Quel est le résultat ? Il a combattu la Serbie, qui a une population de moins d'un million et demi d'habitants et une armée régulière de cinq à huit mille hommes, et le Montenegro, qui comprend quelques milliers de montagnards. C'est sur ces deux poignées d'hommes que l'empire turc, qui comprend plus de 30 millions d'habitants, vient de se jeter avec toute sa puissance : il y consacre toutes ses ressources et toutes les propriétés de ses créanciers, et après deux mois d'une activité désespérée, il peut à peine se vanter d'avoir bien incomplètement réussi contre les Serbes et pas du tout contre le Montenegro ! Ombres des Bajazets, des Amurath et des Mahmouds !! s'écrie l'auteur, Il continue, nous citons textuellement :

Il y a vingt ans, la France et l'Angleterre se résolurent à tenter de refaire le système administratif de la Turquie avec l'espérance de guérir ses intolérables vices et de faire disparaître ses non moins intolérables déficits. Dans ce but, après avoir défendu son intégrité, elles assurèrent aussi son indépendance. Elles établirent à Constantinople la liste des réformes, qui furent publiquement proclamées dans un firman impérial, ou hattihumayoum.

Le succès de la guerre de Crimée, acheté [avec l'aide de la Sardaigne] par la France et l'Angleterre au prix d'une immense perte d'existences et d'or, donna à la Turquie, pour la première fois peut-être, dans son histoire constamment teinte de sang, vingt ans d'un repos qui ne fut troublé ni par elle-même, ni par aucune puissance étrangère. L'insurrection de Crète donna un premier choc à la confiance qu'elle inspirait ; mais les choses s'arrangèrent et la confiance revint.

Les insurrections de 1875, bien plus sérieusement examinées, ont divulgué l'impossibilité où se trouve la Porte de remplir les engagements qu'elle avait contractés dans des circonstances qui liaient particulièrement ses intérêts, son honneur et sa reconnaissance. Ces insurrections mêmes, quelque misérables qu'elles fussent, elle ne put les réprimer. Voilà qu'au milieu des événements, une terrible lueur vient révéler toute la réalité ; cette lueur, ce sont les horreurs commises en Bulgarie. La connaissance de ces atrocités, soit par indifférence, soit par maladresse, ne nous est pas donnée pendant quelque temps ; mais maintenant les preuves qui sont devant nous sont suffisantes, et nous voyons que la Turquie, qui s'appuyait seulement sur la force, a perdu cette force. C'est un Prussien, apprenons-nous, qui lui a fait le plan de campagne. La puissance de la Turquie a disparu, il n'en reste que les passions et l'orgueil. Il est donc bien temps de mettre à jour un compte que nous avons longtemps, peut-être trop longtemps, laissé inachevé et que nous n'avons presque pas examiné.

M. Gladstone, passant à la troisième partie, trouve "déplorable" la conduite du gouvernement anglais. Celui-ci n'a pas compris ses droits et ses devoirs vis-à-vis des chrétiens sujets de la Turquie, droits et devoirs qui, depuis le traité de Paris de 1856, restent inséparables de l'Angleterre. Il aurait dû agir pour empêcher le mauvais gouvernement qui provoqua les insurrections ; il resta passif. Il n'a agi que là où il aurait dû montrer de la circonspection et de la prudence, et c'est contre lui une grande charge que d'avoir donné à une mesure maritime ayant un but d'humanité le caractère d'une démonstration de protection pour le gouvernement turc.

Cette mesure maritime fut d'abord considérée comme un grand et brillant succès, et il porta très haut le gouvernement anglais. Mais quelques semaines à peine se sont écoulées que le rideau qui cachait la vérité se soulève. Une voix toute solitaire s'était fait

entendre, celle d'un simple correspondant de journal, sans nom et sans responsabilité, racontant le massacre en masse commis par l'autorité d'un gouvernement.

Des interpellations réitérées (c'est ici que commence la quatrième partie) furent adressées au ministère dans le deux Chambres du Parlement. Elles se succédèrent les unes aux autres sans interruption, car il n'y avait personne encore disposé à accepter ces récits.

Que répondit le ministère ? Il engagea les Chambres à ne pas se laisser entraîner à l'exagération ; il atténuait les faits, les considérant comme étant simplement le résultat de la sauvagerie de races dont le code de morale différerait des codes européens ; il assurait que les tortures n'avaient pas existé parce que les Turcs avaient l'habitude de tuer d'une manière expéditive, et que d'ailleurs on ne savait pas de quel côté penchait la balance du crime.

Il déclarait audacieusement que les insurgés étaient les agresseurs, et par conséquent les plus responsables. Il absolvait les Turcs, suggérant que ce ne pouvait être qu'un éclat momentané de fanatisme chez une poignée d'irréguliers, et que c'était fini.

Devant ces réponses, on se tut. Il était impossible, en effet, qu'avec une ambassade à Constantinople et un corps complet de consuls en Orient, de tels faits eussent pu se passer sans qu'on le sût.

LES MEMOIRES DE JULES JANIN

Il paraît que Jules Janin laisse des mémoires inédits.

A vrai dire, ces mémoires sont plutôt une suite de notes prises au jour le jour et écrites souvent au crayon, en rentrant. Ces notes, Janin les jetait pêle-mêle dans un grand carton qu'il ne montrait qu'à ses amis.

— C'est là, leur disait-il en riant, la boîte à la malice.

Il faisait, en parlant ainsi, de la fanfaronnade de méchanceté. Car Jules Janin, surtout dans la dernière période de sa vie, visait par dessus tout à être l'ami de tout le monde. Mais dans ses *Mémoires*, si *Mémoires* cela peut s'appeler, on trouvera bien des pages étincelantes que le célèbre critique parla avant de les confier au papier.

C'était un de ses procédés familiers.

Il aimait, à table, quand il n'y avait que des intimes, à se livrer à quelque improvisation fantaisiste, et souvent c'était merveilleux.

Je me rappelle l'avoir entendu un jour, dans une maison tierce où nous dînions ensemble, faire ainsi la *physiologie d'une première représentation*. Un bijou !

Janin était furieux d'être obligé de quitter le dîner en question pour aller remplir, à je ne sais plus quel théâtre, ses fonctions d'aristarque. Et comme on lui demandait, au moment où il allait partir, s'il pensait que la comédie qu'il allait voir dût avoir du succès :

— Du succès ! s'écria-t-il..... du succès !

..... Vous croyez que je puis répondre à une pareille question ? Mais ni moi ni personne ne serions capables de dire, deux minutes avant le lever du rideau, si une pièce, fut-elle un chef-d'œuvre, doit réussir.

Le succès !..... Mais vous ne savez donc pas à quoi il tient ? Le mérite de l'ouvrage n'est que l'accessoire. Le principal, ce sont les dispositions privées de chaque spectateur.

Et à quoi celles-ci tiennent-elles, mon Dieu ?

Ce monsieur n'applaudira pas, pas, parce qu'il a

justement, en sortant, eu une scène avec sa femme, qu'il soupçonne de lui être tant soit peu infidèle. Cet autre parce que la Bourse a baissé. Ce troisième, parce qu'il digère mal son diner, et qu'il a eu l'imprudence de manger, le soir, du homard qui ne passe pas. Ce quatrième, parce que le temps est affreux et qu'il n'a pas trouvé de voiture pour venir et qu'il a été forcé de venir à pied sous la pluie battante. Ce cinquième, parce que certaine dame pour qui il soupire, et qui lui avait donné rendez-vous, n'a pas paru dans la salle. Ce sixième, parce qu'il a mis des bottes neuves qui agacent ses durillons. Ce septième, parce que son propriétaire lui a refusé, dans la journée, de faire des réparations dans son appartement. Ce huitième, parce que son collègue de fils, qui est en congé, lui a donné la migraine à force de vacarme. Ce neuvième, parce que les pilules que son médecin lui a ordonnées n'agissent pas...

Et, emporté par sa boutade, Janin de continuer :

—Supposez que les choses soient renversées, que le No. 1 ait une femme douce ; que le No. 2 ait gagné sur les Mobiliers, que le No. 3 n'ait pas mangé de homard, qu'il fasse beau et que le No. 4 ait fumé en venant un délicieux cigare sous un ciel étoilé ; que le No. 5 ait rencontré la dame de ses rêves ; que le No. 6 n'ait pas mis de bottes neuves, et que les pilules du No. 7 aient agi, voilà l'issue de la soirée changée de fond en comble, voilà un triomphe à la place d'une chute ou d'un succès douteux !

Oui, vraiment !... c'est à cela que tiennent les destinées de l'art. L'auteur n'entre pas seulement pour le demi-quart dans le résultat d'une première représentation.

Et, tenez, ajouta-t-il en forme de conclusion, en voici la preuve : moi, qui vous parle, si j'avais diné en compagnie ennuyeuse, je serais allé au théâtre avec une secrète reconnaissance pour la pièce qui m'arrachait au supplice de l'imbécillité. J'y vais, au contraire, avec un ressentiment préconçu, parce que cette pièce me prive du plaisir d'achever agréablement ici ma soirée en charmante société.

Vous verrez que mon feuilleton sera féroce...

Sur quoi il partit en riant.

Gageons que le chapitre des premières se retrouvera quelque part dans ses notes posthumes.

UNE CONSPIRATION EN CHINE

L'empire du Milieu ou la Chine est par excellence le pays des coalitions et des sociétés secrètes. La plus étrange de ces associations mystérieuses est celle qui met actuellement à l'envers—sans métaphore—toutes les têtes des Chinois, grandes et petites.

Lorsque la situation du pays est prospère, lorsqu'il n'y a pas de révolution et surtout de deuil impérial à craindre, les adeptes de cette société se cachent et ne donne aucun signe de vie. Mais si un malheur public est imminent, si une comète enflammée menace de brûler le monde, c'est-à-dire la Chine, alors les conspirateurs reparaissent tout-a-coup comme ces oiseaux de mer qui ne se montrent aux marins qu'au moment des tempêtes.

On sait que les Chinois ont le tour de la tête rasé, et que le sommet de leurs crânes reste seul couronné de cheveux. Cette calotte chevelue qu'ils ne coupent jamais forme, avec le temps, une queue longue et bien fournie. Elle est tressée avec soin, parfumée, garnie

aux extrémités de rubans noirs ou bleus, et flotte négligemment sur le dos.

Les fashionables chinois, les pâles habitués des *maisons de fleurs*, allongent démesurément le peu de cheveux qui leur reste à l'aide de fausses tresses. Rien n'égale le contentement d'un Chinois si le soyeux appendice descend jusqu'à ses talons. Mais ne vous avisez jamais de tirer les Asiatiques par leurs queues ! Vous vous feriez des ennemis mortels. Un musulman que vous prenez par la barbe n'en ressent pas un plus vif affront.

Je ne dois pas oublier de dire que la queue chinoise est un signe de vasselage. Elle est chargée de rappeler constamment aux Mantchous qu'ils ont été autrefois conquis par les Mongols.

Mais je reviens à la société secrète dont je parlais. La mission de ses affiliés consiste à couper sournoisement, sans bruit, toutes les queues de Chinois qui se trouvent à la portée de leurs ciseaux. Cette coupe n'est pas, comme on pourrait le supposer, une gaminerie, loin de là ; c'est une manière de faire savoir aux Chinois trop absorbés dans leurs affaires ou dans leurs plaisirs que le pays est en danger ; c'est aussi, mais sous une forme occulte, le fameux *caveant consules* des anciens Romains.

En se voyant privés tout à coup et comme par enchantement de leurs queues, les Chinois, dont le caractère est très porté au merveilleux, crurent tout d'abord qu'ils étaient les jouets de génies mystificateurs. On rendit hommage à ces génies en brûlant sous le nez des dieux beaucoup de petits papiers rouges, jaunes, dorés, et couverts de sentences admirables, mais rien n'y fit.

Les autorités chinoises, plus sceptiques que la foule, devinèrent bientôt que l'ancienne société des "coupeurs de queues" venait de reparaître. Elles décrétèrent que quiconque serait tauvé dans une foule avec des ciseaux à la main périrait par la strangulation.

C'est dans le sud de la Chine, il y a deux mois environ, que les sectaires ont commencé leurs étranges opérations. On vient de constater leur apparition dans l'empire, et la terreur est devenue générale.

Rien n'est plus amusant pour un Européen qui peut se rire des ciseaux que de voir dans les rue populeuses d'une ville chinoise un promeneur indigène s'arrêter tout-à-coup, porter ses mains derrière le dos, et s'assurer fiévreusement que rien ne manque à sa nuque. Un sourire de satisfaction éclaire le visage du promeneur chinois si sa queue est intacte, mais il pâlit et s'esquive, honteux comme le renard de la fable, s'il s'aperçoit que sa chère tresse est absente.

CHOSSES ET AUTRES

Extrait des lettres d'un provincial à sa femme :

Le 5.—Mes affaires vont bien. L'audience que m'a accordée le ministre n'a duré que trois minutes, mais il m'a promis qu'on examinerait mon affaire.

Le 10.—J'ai les plus grandes espérances ; plusieurs sénateurs ont apostillé ma demande.

Le 15.—Deux députés s'occupent de faire valoir mes droits.

Le 20.—Plus d'incertitudes ; un chef de bureau m'a donné sa parole.

Le 25.—Je suis désespéré. On m'a signalé comme solliciteur ; je suis congné à toutes les portes.

Le 30.—Ma nomination est enlevée ; elle paraît demain à l'*Officiel*. Marianne, l'ancienne femme de chambre de ma tante, m'a fait faire connaissance avec sa belle-sœur, qui est cousine d'un garçon de bureau ; mes papiers ont été expédiés sur le champ, et la feuille qui me concerne signée une heure après.

* * *

On nous cite un nouveau trait bien curieux de l'habileté des facteurs de la poste de Paris à trouver le destinataire d'une lettre dont la suscription est étrange.

Il y a quelques jours arriva une lettre avec cette adresse :

Mss Faure

3, Sinner

Paris.

Au premier tri, cette lettre est envoyée rue Singer; elle revient, on l'expédie rue de Seine; puis rue Simart; rue du Sentier, passage Saulaier. Deux ou trois tentatives encore, les à-peu-près de plus en plus contorsionnés. La lettre arrive au bureau du contrôle avant de tomber au rebut.

Comme elle venait de Londres, on la passa à un employé parlant anglais. Il l'examine, et :

« Sinner, dit-il, signifie pêcheur ou pécheresse, synonyme de Madeleine; voyez boulevard, place, galerie, marché ou passage de la Madeleine.

L'employé avait deviné; place de la Madeleine on trouva le destinataire de la lettre.

Nous empruntons le mot suivant au *Journal des Jeunes Mères* :

Un bébé qui a excellent cœur est mené par ses parents à un cirque, où il assiste aux tours savants les plus variés exécutés par des chiens, des chevaux, des singes, etc.

Son plaisir a été un peu gâté par la révélation qu'on lui a faite que cette virtuosité n'est obtenue chez les animaux qu'au moyen d'un certain nombre de coups de fouet et autres traitements désagréables.

Il y a quelque temps, à une soirée que donnaient ses parents, vient un pianiste plus ou moins hongrois qui exécute sur « l'ivoire sonore » des fantaisies étourdissantes de difficulté.

Tout à coup on attend le bébé dans un coin se livrer à une explosion de sanglots.

On s'informe.

—Hi! hi! crie l'enfant, le malheureux, comme on a dû le battre pour lui faire cela!

L'autre jour, en jetant quelque menue monnaie à un aveugle installé devant une porte cochère, je fus frappé par un tableau suspendu à son cou, et qui représentait un homme escaladant la fenêtre d'une chambre en flammes et tenant un jeune enfant dans ses bras.

—Ce tableau, lui demandai-je, représente-t-il la catastrophe dans laquelle vous avez perdu la vue?

—Oh! non, monsieur, répondit simplement le Bénédictin.... *Je l'ai acheté d'occasion.*

NOUVELLES DIVERSES

Une décision.—Son Honneur M. le juge Loranger, de Sorel, ayant pris une action en dommage de 100,000 dollars contre F. X. A. Biron et al., qui ont présenté au Sénat une pétition contre lui à la dernière session, ordonna, après la production d'un *exception declinatoire*, que le dossier fût transporté du district de Richelieu à celui de Montréal.

Sur une règle *Nisi*, émanée à la demande des défendeurs, son Honneur le Juge Torrance a décidé que nul juge, ne pouvant être partie et juge dans sa propre cause, tous les procédés antérieurs étaient nuls, que le dossier devait être de nouveau transmis au Greffier du District de Richelieu, avec dépens contre le demandeur.

Cour d'élection.—La cause de l'élection contestée du comté de Shefford, Girard, pétitionnaire, et Laframboise, défendeur, a été entendue au mérite samedi, devant Leurs Honneurs les Juges Mondelet, Torrance et Caron.

M. J. J. Curran, C. R., était l'avocat du pétitionnaire, et M. Monk, l'avocat du défendeur.

Revue.—Un grand nombre de personnes assistaient samedi après-midi, à une revue des Fusilliers Royaux, qui eut lieu à quatre heures sur le Champ de

Mars. Ce bataillon qui est un des plus beaux du Canada se compose de près de 250 hommes. Un corps de musique et des joueurs de cornemuse formant partie de la compagnie des Ecosseis, les précédaient. Tous étaient revêtus du splendide uniforme envoyé d'Angleterre récemment.

Vers quatre heures, le député adjudant général Fletcher, accompagné du Col. Bacon, du Lt-Col. Lyman, Col. Stevenson et autres officiers d'état-major, arriva sur le Champ de Mars et passa en revue le régiment.

Les derniers commandements furent exécutés avec une précision et une habileté remarquables. A plusieurs reprises nos braves volontaires furent acclamés par les spectateurs qui paraissaient charmés de leur belle tenue. Après avoir été félicité par le commandant, le régiment parada dans les principales rues de la ville.

Concours des Typographes.—Le concours des Typographes a eu lieu samedi, à la salle Perry, rue Craig. Nous donnons ci-dessous la liste des concurrents dans l'ordre qu'ils ont mérité, et nous donnons en regard le nombre d'ems de chacun d'eux.

Thomas Alty.....	3,630
Wm. S. Humphreys.....	3,604
Alphonse Mondou.....	3,550
John T. Wardley.....	3,498
A. Barrette.....	3,339
Isaac Glennon.....	3,312
Alex. Allan.....	3,206
Dan McMullin.....	3,021
Alfred Sabourin.....	2,985
Thos. H. Gilman.....	2,968
Samuel E. Kydd.....	2,915
George Birnie.....	2,915
Alfred Clément.....	2,888
John Lynch.....	2,845
James Williams.....	2,756
William Hibbins.....	2,703
Alex. Walker.....	2,628
David Taylor.....	2,464

Le vainqueur, M. Alty, est contre-maître, chez M. Larkin, imprimeur de la rue St. Jacques.

MM. Alty, Mondou et Sabourin sont ceux qui ont fait les meilleures épreuves.

En Turquie, les affaires, déjà passablement embrouillées, se sont compliquées d'un nouvel élément de trouble, sur lequel on ne comptait pas. La peste a fait son apparition dans les troupes ottomanes et les préparera mal à une prochaine reprise des hostilités. C'est un auxiliaire qui peut devenir aussi redoutable pour eux que pour leurs ennemis. Ce terrible fléau contribuera peut-être plus que tout le reste à convaincre les belligérants de la nécessité d'un armistice prolongé.

Les commissaires envoyés à l'agence Red Cloud pour décider les Indiens à renoncer à leurs droits sur les Black-Hills, ont obtenu, vendredi soir la signature du traité de cession par les chefs mandataires de leurs bandes respectives, à l'exception de l'un d'eux qui a refusé de signer.

Les commissaires vont aller maintenant à l'agence Spotted Tail pour faire signer le traité par les Indiens de cette agence.

On estime à 7 millions le nombre total des visites à l'Exposition de Philadelphie pendant toute sa durée,

et la commission espère qu'elle sera en mesure de rembourser aux actionnaires 50 pour cent de leurs souscriptions.

Les décisions des juges seront annoncées demain à 8 heures du soir. Le président Grant et les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, de l'Etat et de la ville, seront invités à assister à cette proclamation.

Les descendants des Hollandais qui colonisèrent la pointe sud-est de l'Afrique et qui s'appellent à présent les Boers, ont eu le dessous dans leur lutte avec les Caffres. Les Boers demandent à placer leur république du Transvaal, sous la protection de l'Angleterre.

La récolte de coton aux Etats-Unis est, cette année, la plus considérable que l'on ait jamais eue, depuis la guerre.

Elle s'élève à 4,669,288 balles.

La récolte la plus grande qui ait jamais été produite est celle de 1859-60; et elle n'excédait celle de cette année que de 482 balles.

—Un journal de Shang-Hai, le *Celestial Empire*, raconte qu'une secte religieuse des plus extraordinaires vient de se fonder à Seaoon-Shan Hien (province de Chekiang). Ses adeptes se réunissent dans un temple en ruines, dédié autrefois au dieu Weito-Pousa, et près duquel s'élèvent des maisons couvertes de chaume où résident les principaux membres de la secte. Le nouveau culte a pris naissance à la suite des extases de deux vieilles femmes, la mère et la fille, âgées l'une de quatre-vingts, l'autre de cinquante ans.

Ces deux femmes sont les prêtresses ou pytho-nisses. A certaines heures, Pousa, ou l'esprit divin, les inspire et leur permet de rendre des oracles. Le jour, tout est silencieux près du temple; il n'y a rien qui excite l'attention; la nuit, l'aspect devient vraiment singulier. Des Chinois de toutes les conditions, riches et pauvres, des femmes, des enfants, des vieillards arrivent en foule pour consulter les sibylles et pour écouter leurs prophéties.

L'intérieur du temple est éclairé; on y boit et l'on y fait de joyeux repas, car la nouvelle secte, au rebours des autres, prêche de la bonne chère et condamne l'usage exclusif des légumes. La mère et la fille se tiennent assises sur des sièges élevés surmontés d'un dais; des cierges brûlent à leurs côtés, tandis que les anciens de la secte se prosternent à leurs pieds, leur offrent de l'encens et les adorent comme des incarnations de Pousa.

Plusieurs de ces croyants assurent que pendant leurs extases ils ont des visions de la divinité. Un des principes fondamentaux de ce culte singulier est la proscription des vêtements de soie; il n'est permis de porter que du coton. Le nombre des adhérents augmente rapidement; il s'élève déjà à 800, bien que les sibylles n'aient découvert leurs vertus divinatrices que depuis deux mois seulement.—*L'Abeille*.

Justice sommaire.—Vendredi, un gamin sifflait deux melons à une revenduse sur le marché Finlay, Quelqu'un voulut aller chercher la police, mais la femme refusa et se réserva la satisfaction de laver la tête au jeune coquin qui, cela va sans dire, a dû faire acte de restitution.—*Événement*.

ON trouvera en vente au bureau du *Rével* le deuxième volume des CHRONIQUES de M. Buies.

Liste des Dépôts où se vend *LA RAVEIL* :
MONTREAL.

J. M. CARON, 801, Rue Craig.
S. E. RIVARD, 625 Rue Craig.
J. T. HENDERSON, 67, Rue St. Laurent.
J. B. JACQUES, 213, Rue des Seigneurs.
RICHARD RENAUD, 10, Carré Chaboillez.
F. X. MICHAUD, 180, Rue St. Joseph.
NOEL DUBORD, 97, Rue St. Joseph.
JOHN FISHER & CO., 125, Rue St. Francois Xavier.
G. & W. CLARKE, 238, Rue St. Jacques.
WM. DRYSDALE & CO., 232, Rue St. Jacques.

QUÉBEC.

C. E. HALIWELL & CO., 10, Rue Baude, Haute Ville.
M. MILLER & SON, 59, Rue St. Pierre, Basse Ville.

VIN DE QUININE

DE

CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,
Les dépressions morales,
La dyspepsie,
La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

CONTREFAÇONS À BON MARCHÉ

QUI NE CONTIENNENT

NI QUININE,

NI SHERRY.

Le seul Vin de Quinine véritable est celui de

CAMPBELL.

Nous n'avons rien à faire avec ces imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Du-beau et Gingras & Langlois.

Québec, 3 juin, 1876.—6m.

JACQUES AUGER,

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE;

QUÉBEC.

BATISSE STADACONA.

Québec, 27 Mai, 1876.—4f.

W. M. McDONALD,
Nos. 56 et 58
RUES COUILLARD ET ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUEBEC.

Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet d'ouvrages en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, ignorant les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

IMPORTATEUR ET MARCHAND

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VITRES, MASTIC, VERNIS, PINCEAUX, Etc., Etc.

M. McDonald saisit l'occasion de la présente pour annoncer à ses pratiques de la ville, qu'ayant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toute commande, telles que : Peinture de maison et d'enseigne, simple et décorative; Peinture à Fresque, Tapisage, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût sous le plus court délai et à des conditions libérales.

W. M. McDONALD,
Peintre.

Québec, 2 sept. 1876.

EMILE JACOT,



IMPORTATEUR DE **Montres & Bijoux Fins**

ARGENTERIES ET PENDULES,

No. 37, Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.

M. EMILE JACOT, prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres, en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES

LUNETTES BREVETÉES DE BLACK.

Québec, 27 mai, 1876.—2 m.

J. & W. REID,
No. 40 RUE ST. PAUL,
QUEBEC.

Manufacturiers de Papier-Feutre pour la lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Goudronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De Papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

Enfin toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID.

Québec, 27 mai, 1876.—4f.

PROGRES!
NOUVEAUX MAGASINS DE
CHAUSSURES

NO. 260, Rue St. Joseph, 260,

Vis-à-vis chez Frs. Laframme, boulanger,

NO. 60, Rue du Pont, 60,
ST. ROCH.

M. GEO. BINET

Désire infoamer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

Chaussures Fines et de Travail

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra
A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en mains, telles que:

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 sept. 1876.—4m.

LE REVEIL
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAIT LE SAMEDI.

BUREAUX, 19, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Abonnements pour le Canada.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les Etats-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50
Pour quatre mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75
Pour 3 mois..... 2.00
Pour 6 mois..... 3.00
Pour l'année..... 4.00
Chaque ligne additionnelle..... 0.10

Imprimé et publié par A. Buies, propriétaire et rédacteur-en-chef, 19, Place d'Armes, Montréal.